

20 Janvier 2020 : L'Armée debout malgré tout

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 21 JANVIER 2020

525

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Crise scolaire

Mensonges et bluff d'Etat



20 Janvier 2020 : L'Armée debout malgré tout



Me Mountaga Tall du CNID-FYT sur les 4 principales recommandations du DNI : "Quasiment une lapalissade"

AMPI

AGENCE Malienne de presse d'information et de communication

Malikilé

Quotidien d'information et de communication

La Direction & l'ensemble du personnel
de Malikilé souhaitent à tous ses lecteurs et lectrices

Une Bonne et
Heureuse Année



Une	Crise scolaire : Mensonges et bluff d'Etat	P.4
Brèves	Mahamat Saleh ANNADHIF, chef de la Minusma : « L'Accord d'Alger, seul cadre vers la paix »	P.11
	Liptako Gourma : Plusieurs terroristes seraient neutralisés	P.11
	Lutte contre le terrorisme : La France démunie au Sahel	P.11
	La justice et les « avions cloués au sol » : Le dossier sèchement bloqué par la Défense	P.12
	Le président de l'OCLEI à propos des trois fonctionnaires épinglés : "Lorsque le jugement sera prononcé définitivement, leurs biens doivent être saisis et rendus à l'Etat"	P.12
Actualité	20 Janvier 2020 : L'Armée debout malgré tout	P.14
	17ème session du conseil d'administration de ABFN : De bonnes perspectives !	P.16
	Concours d'entrée à la fonction publique des collectivités territoriales : Vers des examens propres et crédibles !	P.17
	Affaire Simpara Saran Traoré contre la BOA-Mali : Déboutée par la Cour d'Appel, la vente de ses biens se poursuit	P.18
Politique	Plateforme contre la Corruption et le Chômage : Une Caravane de la paix proclamée	P.19
	ADRESSE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DU 20 JANVIER, FETE DE L'ARMEE	P.20
	Me Mountaga Tall du CNID-FYT sur les 4 principales recommandations du DNI : « Quasiment une lapalissade »	P.23
	CAFO : Risque d'affrontement entre deux camps	P.24
	4ème Réunion du Comité de Suivi de l'Accord d'Alger : « Nous entrons dans une phase décisive, nous avons besoin de tous nos amis »	P.25
Culture & société	Empire du Macina : Autour du Sabre d'El Hadj Omar Tall	P.27
	Le charbon de bois : Un produit miracle dans la famille	P.30
International	Côte d'Ivoire : La Cour de cassation se saisit de l'affaire Soro	P.32
	Côte d'Ivoire : Soro brandit de nouvelles menaces contre Ouattara	P.32
	Kabako en Ouganda : L'imam découvre que sa femme est un homme	P.33
Sport	ASB-Djoliba: Pourquoi le match a été décalé de 3h	P.34
	Transfert: Adama Traoré quitte la France pour l'Arabie Saoudite	P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.11



P.17



P.25





Crise scolaire : Mensonges et bluff d'Etat

Visiblement rassuré par les propos prêtés à IBK pour la prorogation du bail de son gouvernement jusqu'après les prochaines législatives, le Premier Ministre Boubou Cissé, devant les partis et regroupements de partis signataires de l'Accord politique de Gouvernance, a tenu un discours ou le mensonge d'Etat, la méconnaissance des règles et de la solidarité syndicales le disputait à une profonde méconnaissance de l'Etat de ses contingences actuelles et aussi et malheureusement pour lui, la nature hybride de ceux qui ont chaudement applaudis ses propos va-t'en guerre.

D'abord le mensonge d'Etat : il est absolument faux de dire que les revendications des Syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 sont nouvelles. Ces syndicats demandent l'application du protocole d'accord signé avec le gouvernement précisément le 15 octobre 2016 et le respect des engagements pris après la longue grève de 2019 par les plus hautes autorités de l'Etat. Ces revendications ont été discutées lors du Dialogue National Inclusif qui a instruit au gouvernement de chercher un heureux dénouement. Comment au regard de tels

éléments factuels le Premier ministre ose parler de « revendications de dernière minute ». Aucun conseiller de Boubou Cissé, qui a lui-même la bonne excuse de n'avoir jamais fait de syndicalisme, n'a donc pu lui expliquer que sa menace à l'endroit des syndicats de l'enseignement est une attaque contre le droit de grève et une menace directe et imminente contre les

autres syndicats qui ne sauraient demeurer des spectateurs passifs. Car il s'agirait pour eux, au-delà du principe de solidarité syndicale d'une question de survie.

Pire, les applaudisseurs du jour, ceux qui ont fait la claque, qui ont toujours été aux abonnés absents quand le gouvernement a eu besoin d'eux ne seront sans doute pas là pour l'accom-





pagner.

En toute hypothèse, la réponse de la bergère au berger n'a pas tardé et le gouvernement, qui fait déjà face à la pression des parents d'élèves ne peut compter sur le soutien de l'opinion publique qui n'ignore pas que les enfants des princes du jour ne seront pas concernés par les conséquences des provocations gouvernementales.

(Lire en encadré les déclarations du Premier ministre et du Communiqué des syndicats « relatifs aux propos désobligeants du PM- MEF du 20 janvier 2020.)

L'afflux des revendications de dernière minute qui nous parviennent, comme celles relatives

aux milieux des enseignants aujourd'hui dans le primaire et dans le secondaire. Mais nous travaillons, nous essayons d'anticiper. Il l'a dit, il y'a une commission des bons offices qu'on a mis en place, réellement et activement. Qui parle quasiment chaque semaine aux uns et aux autres. On a fait lever des missions de bons offices en y associant les chefs coutumiers, les chefs traditionnels, les religieux. Mais on n'arrive pas à faire entendre raison à ceux qu'on a en face de nous. Donc aujourd'hui je vous demande à vous, les politiques constituant la majorité présidentielle, constituant les signataires de l'accord politique de gouvernance, de nous aider à affronter ces difficultés-là. Si vous parlez, ça donnera plus de force à l'Etat, au gouvernement. Et je suis sûr que ça mettra plus de

pression de la part de ceux qui refusent d'enseigner en classe aujourd'hui. Mais ce dont je peux vous assurer aujourd'hui, nous n'allons pas accepter ce qui s'est passé l'année dernière, particulièrement dans le milieu de l'enseignement fondamental. Et je le dis ici, je souhaiterais qu'au moment venu vous puissiez nous accompagner. Les négociations ont échoué avant-hier, il n'y a pas de raison qu'ils échouent, parce que on avait accepté les ... Mais ça a échoué ils vont aller vers la grève, les retenues sont faites, et continueront à être faites. Mais si dans deux semaines les enseignants ne décident pas de retourner en classe nous allons procéder à un recrutement exceptionnel. Nous avons environ quinze mille enseignants qui ont été formé dans nos IFM, ils sont sans emploi, issus des instituts de formation des maîtres, ils sont qualifiés sans emploi. Mais qu'on peut utiliser sur la base d'un volontariat. C'est sur ça qu'ils ont construit ce.... C'est à ceux-là que nous allons faire appel si les enseignants refusent toujours de reprendre les cours. Ce sera un contrat de volontariat sur la base d'un contrat à durée déterminée, et en fonction de comment les choses vont évoluer nous allons procéder éventuellement vers l'intégration sur la base de ce volontariat.

Mais encore une fois ce dont le gouvernement a besoin c'est l'accompagnement de sa majorité.

■ MOCTAR SOW



**LES SYNDICATS DE L'EDUCATION
SIGNATAIRES DU 15 OCTOBRE 2016
(SYPESCO, SYNEB, SYNEFCT, SYNESEC, SYLDEF, FENAREC, COSES, SNEC)**

CONTACTS: 65 85 90 06/75 41 29 84/66 82 10 62/ 66 78 20 37/76 30 47 04/71 30 45 92/ 75 63 20 36/66 78 89 41

**COMMUNIQUE
RELATIF AUX PROPOS DESOBLIGEANTS DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES**

Les syndicats de l'Education signataire du 15 octobre 2016 ont suivi avec amertume et indignation sur les réseaux sociaux les propos désobligeants tenus par le Premier ministre, Boubou CISSE sur les enseignants du Mali.

Ces propos caractérisent le mépris et la haine que le Premier ministre a toujours manifestés vis-à-vis des enseignants et font suite à ceux tenus par son conseiller technique Siaka DIARRA sur les antennes de Africable lors du débat du vendredi 17 janvier 2020.

Les syndicats informent l'opinion nationale et internationale que ces différents propos violent les conventions 87 (article 11) et 98 (article 2) que le Mali a souverainement ratifiées.

Les syndicats de l'éducation rassurent les enseignants et le peuple malien que des réponses appropriées seront données à ces propos malintentionnés.

Fait à Bamako, le 20 janvier 2020

ONT SIGNÉ:

Adama FOMBA	Amadou COULIBAY	Ousmane ALMOUDOU	Sambou D FOFANA
			
SYPESCO	SYNEB	SYNEFCT	SYNESEC

Yacouba DIALLO	Sekou TOGO	Amadou DOLO	Moustapha GUITTEYE
			
SYLDEF	FENAREC	COSES	SNEC

Soro Guillaume Kigbafori



114ÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE : LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE EXIGE LA LIBÉRATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES ET L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS EN VUE D'ÉLECTIONS CRÉDIBLES, OUVERTES ET TRANSPARENTES.

Kadidia Fofana



Koulouba, le 20 janvier 2020.

Le Ministre algérien des Affaires Etrangères S.E.M. Sabri BOUKADOUM est arrivé ce lundi 20 janvier à Bamako.

A sa descente d'avion, il a été accueilli par son homologue malien S.E.M. Tiébilé DRAME, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

Le Chef de la Diplomatie algérienne est au Mali pour prendre part, aux côtés des autorités maliennes, aux festivités du 20 janvier, fête de l'Armée.

Ce geste des autorités algériennes à l'endroit du Mali témoigne de l'excellence des relations entre ces deux pays frères.

Signalons que les Ministres des Affaires Etrangères du Burkina Faso et du Niger, qui avaient pris part aux travaux du CSA de haut niveau, tenus ce dimanche 19 janvier ont quitté Bamako tôt ce lundi.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Ammy Baba Cisse



Issiaka Malien Lamda ton ATT criait ici qu'il ne voulait pas d'un 3ème mandat. On l'avait soupçonné de tout et même chassé avant son délai.

L'armée fait échouer une attaque à Ansongo ce matin vers 5h. Un terroriste abattu.

Allons-y à Koulouba pour faire la suite de la fête. Portez vos gilets et n'oubliez pas vos outils.

La loi sur la cybercriminalité a été votée, son décret d'application pris par le chef de l'Etat. Mais certains continuent à saper le moral des troupes.

Le Général Dahirou pense que ceux qui demandent le départ de la France ne savent pas les réalités du pays.

J'aurais aimé que l'ORTM ne diffuse par l'histoire de l'armée avec des propos de Modibo.

Le discours du président a duré 13mn. Bravo à Adam Thiam pour ce changement.

IBK exige aux soldats de respecter la constitution en tous lieux et en toute circonstance. Il dit être intraitable là-dessus.

IBK se dit convaincu que cette guerre sanglante et injuste sera gagnée. La peur changera de camp, ajoute-t-il.

IBK rappelle que la France est là à notre appel. Elle mérite le respect.

IBK affirme que le sommet de Pau a été celui de la clarification et du réajustement. Un partenariat respectable et respecté.

IBK rend hommage au Président Modibo Keita pour sa vision éclairée dans la création de l'armée.

En écoutant le doyen Alexis Kalambry, on a l'impression que tout redeviendra normal rapidement au Mali.

L'ONU, à travers le conseil de sécurité, demande l'accélération de la mise en oeuvre de l'accord.

Les recrutés de Boubou, dites-lui de sortir pour nier ce qu'on lui attribue comme déclaration.

Les conseillers de Boubou, s'ils sont responsables, devraient rendre le tablier. Ils ont échoué.

Pour la mémoire même du Ministre Tioulenta, le gouvernement doit dénouer cette crise. Pas par des propos arrogants de Boubou.

Le PM est en train de commettre une grosse faute. N'a-t-il pas le contact du téméraire SBM?

On ne peut pas stopper le vent. On se met seulement à l'abri quand il souffle très fort. Bon Dimanche.

Adama Coulibaly



Adama Coulibaly a partagé une publication dans le groupe Collectif pour la Défense de la République C D R.

Moriba Diallo à SYNEFCT INFORMATIONS

Dans deux semaines le MNLE (Mouvement National de Libération des Enseignants) verra le jour.

MALI MALIN



DJ Arafat : Ceux qui ont ouvert son cercueil font de graves révélations

Cela fait déjà deux mois que le Daishi s'en est allé. Il n'y a pas un seul jour où on ne parle de lui ni

ne se souviennent du défunt DJ Arafat. Il était très bon envers les uns et un peu dur envers les autres. L'homme avait donc des défauts puis ses qualités comme tout le monde.

Deux mois après sa mort, des personnes qui dit-on auraient participé à la profanation de sa tombe font de terribles révélations. Ils affirment ouvertement avoir ouvert le cercueil. Dans une courte vidéo, on voit un enfant et des adultes dire avec conviction que DJ Arafat n'était pas dans le cercueil.

Cette révélation a de quoi troubler du moment où les vidéos de la profanation ont montré des individus ouvrir le cercueil. Ils ont par la suite tenté de toucher le corps et même le déboutonner. Le défunt était habillé en blanc avec des gants à la main. Aujourd'hui, des individus veulent faire croire autre chose.

Dans un français argotique, ces gars ont fait comprendre que le cercueil du Daishi comprenait du caoutchouc. La vidéo semble être tournée le jour de la profanation, tant il y avait du monde tout autour de ceux qui parlaient.

« C'est nous-mêmes qui avons vu. Ce n'est pas qu'on nous a dit. Le cercueil est rempli de caoutchouc. On a vu nous-mêmes », estiment-ils.

Version contraire il y a un mois

« Nous avons voulu voir le corps de notre idole avant la fermeture du tombeau », avait expliqué un fan à un journaliste de l'AFP aux abords du cimetière. « C'est Yoro, c'est lui! », avait crié un autre fan, en référence au surnom « Yorobo » de DJ Arafat. La police était intervenue pour disperser la foule, tirant des gaz lacrymogènes. Plusieurs personnes avaient été blessées, selon des témoignages recueillis par l'AFP.

DJ Arafat est mort le 12 août des suites d'un accident de moto à Abidjan. Il était l'un des artistes les plus populaires de Côte d'Ivoire et d'Afrique de l'Ouest.

Qui trompe qui finalement?

Poutine accuse l'Occident de "chantage" envers l'Afrique

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré que la Russie peut offrir son aide à l'Afrique sans les nombreuses conditions fixées par les puissances occidentales.

"Nous voyons comment certains pays occidentaux ont recours à la pression, à l'intimidation et au chantage contre des gouvernements souverains africains", a déclaré M. Poutine lors d'un entretien accordé à l'agence de presse Tass, avant un sommet avec les dirigeants africains.

"Ils utilisent de telles méthodes pour tenter de se redonner une influence et une domination perdues dans leurs anciennes colonies sous une nouvelle forme et ainsi pouvoir en tirer le maximum de profits en exploitant le continent", a-t-il ajouté.

La Russie devrait accueillir 47 dirigeants africains au sommet des 23 et 24 octobre dans la station balnéaire de la mer Noire à Sochi. M. Poutine a déclaré que les relations avec l'Afrique s'étaient améliorées, soulignant les accords de coopération militaire que la Russie a actuellement avec plus de 30 pays africains auxquels elle fournit des armes.

Le Rwanda fait partie des pays qui ont approfondi leurs relations avec la Russie.

Le gouvernement rwandais a récemment donné son feu vert à un accord avec la Russie pour promouvoir l'utilisation de l'énergie nucléaire à des "fins pacifiques", rapporte le journal East African.

La technologie sera utilisée dans l'agriculture, la production d'énergie et la protection de l'environnement, indique le rapport.

Mahamadou Coulibaly

Mahamadou Coulibaly a publié dans Les maliens unis pour le Mali — avec Adama Malle.

Urgent : Ansongo : Une attaque a été repoussée par les FAMAs et des prisonniers parmi les assaillants.



Bina Sogoba

2020 : Nous comptons pour un recrutement de taille pour la jeunesse Malienne.



Un grand soutien aux personnes handicapées de la commune 2 sera à l'œuvre de l'honorable Karim Keita.

Abdoulaye Bah

Bonne fête d'anniversaire aux FAMa. Je vois qu'ils viennent de bénéficier de nouveaux équipements militaires qu'ils ont montré au défilé sur la place d'arme dirigé par le Chef suprême des armées. Son discours de la veille est un très beau discours qui est galvanisateur. J'apprécie votre nouvelle tactique de mouvement perpétuel vous permettant de surprendre les terroristes en ne les laissant aucun répit. Cependant, je vous conseille de bien prépositionner nos blindés nouvellement acquis et les 29 autres offerts par l'Allemagne dans des endroits pour mettre Bamako à l'abri. Je suggère la protection du pont de Markala, vers Niono, Banamba, Kolokani, Fana, Bla et Koutiala, en encerclant la zone des théâtres d'opération pour qu'ils ne débordent pas vers le Sud et la Capitale. Il faut protéger le Mali utile pour que l'insécurité ne se propage pas dans l'ensemble du pays en empêchant les djihadistes d'échapper au rouleau compresseur des forces internationales du G5 Sahel et de Barkhane. Contrairement à la stratégie en cours, moi je pense qu'il faut encourager les populations de venir se réfugier dans les environs des villes en organisant leurs accueils dans des camps provisoires en leur fournissant des moyens de subsistance en appui du HCR. Je dis cela pour créer un vide autour des djihadistes qui seront à découvert car ne pouvant plus se fondre parmi les populations. Ils seront coupés de moyens de vivre et d'approvisionnement en carburant. Ils seront à découvert et plus accessibles à votre neutralisation.

Pour gagner en efficacité et en mobilité, vous devez payer des milliers de motos pour mettre vos pick up à l'abri au niveau des Chefs lieux



de cercle pour la protection des préfecture et sous préfectures avec un effectif dissuasif afin d'assurer le redéploiement de l'administration, des services sociaux de base ainsi que les camps des réfugiés.

Les motards seront spécialisés dans la course poursuite des djihadistes en ratisant toutes les zones réputées par la présence active des terroristes. Ils seront renseignés par les écoutes et observations des drones de Barkhane. Voilà le modèle de motos que je recommande. Il faut que les motos soient chaussées de pneus anti dérapant pour ne pas s'embourber dans le sable ou la boue. Il faut fixer sur le guidon une tourelle en acier pour protéger le conducteur qui est exposé. Il faut fixer une auto mitrailleuse ou Kalachs sur la tourelle assez haut pour permettre le second de tirer sans gêner le conducteur qui ne s'occupe de la conduite. Le tireur peut balayer sur 180 degrés ses tirs dans une course poursuite. Il faut donner quelques RPG qu'on peut utiliser pour neutraliser un pick up. Il faut protéger le réservoir aussi pour éviter qu'une balle perdue ne le perce ou le fait exploser.

Le Dialogue National Inclusif

Le premier Ministre Dr Boubou Cissé, Ministre de l'Economie et des Finances a présidé ce matin au Centre International des Conférences de Bamako (CICB) l'Atelier de validation des grandes orientations politiques sur la mise en œuvre des résolutions et recommandations issues du Dialogue National Inclusif (DNI).



Présidence de la République du Mali

Fête de l'Armée 20 Janvier 2020
Temps forts de la cérémonie de prise d'armes à Kati, présidée par le Président de la République, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées SEM Ibrahim Boubacar Keita

- dépôt de gerbe de fleurs sur le Monument du Soldat inconnu
- Salut au drapeau
- Exécution de l'hymne national
- Revue des troupes



- Minute de silence en la mémoire des soldats tombés sur le champ d'honneur
- Défilé militaire avec comme centre d'intérêt principal les nouveaux blindés acquis par les FAMA. Ces blindés viennent concrétiser l'effort d'équipement pour renforcer les capacités de nos vaillants soldats. Les images

Bouba Keita

Bouba Keita, heureux, avec Bechir Bechir et 22 autres personnes.

Je suis CSDM

Bonne fête de 20 janvier 2020 à notre Armée Nationale .

Que la paix règne au Mali



Mahamadou Sanogo

Le problème n'est pas la rétroactivité de l'art. 36 mais il s'agit de la problématique de son applicabilité.

Le Dialogue National Inclusif

#Dialogue #National #Inclusif : Arrivée du

Premier Ministre, Dr Boubou Cissé à la deuxième journée des travaux de l'atelier sur les grandes orientations politiques sur la mise en œuvre des résolutions et recommandations issues du Dialogue National Inclusif.

#DNI #BoubouCisséPM



M. Nouhoum Togo - Officiel

Un Pm très arrogant

"Si dans 2 semaines les enseignants ne rentrent pas en classe, nous allons procéder à leur radiation..."



Amadou Tall

Elle n'est peut-être pas la plus forte au monde.

Elle n'est pas la mieux équipée.

Elle n'est pas la mieux soutenue.

Mais elle est la plus proche de mon cœur.

Elle est la seule à qui je fais confiance pour me protéger.

BON ANNIVERSAIRE AUX #FAMA



OUR SE FAIRE PLUS D'ARGENT:

IBK LOUE LES AVIONS DE L'ARMÉE DE L'AIR -

AIR #IBK INTERNATIONAL. VISITER LE CENTRE ET LE NORD DU MALI EN TOUTE SÉCURITÉ

Nos avions militaires sont absents sur le théâtre des opérations militaires. On se demandait pourquoi.

En septembre 2019, IBK en personne, par presse étrangère interposée,

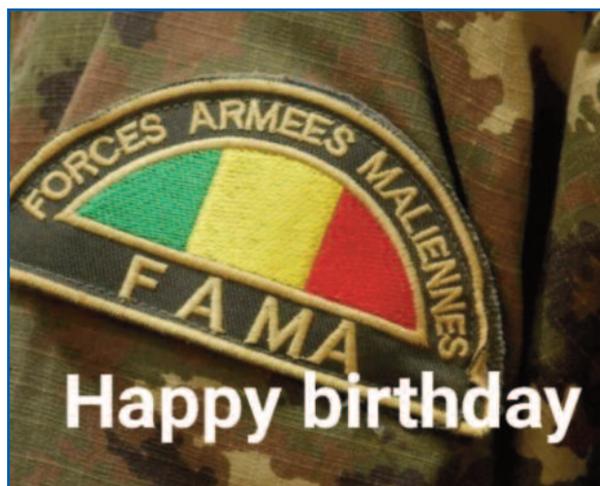
nous a dit que nos #coucoux étaient cloués au sol faute d'entretien. Mais, on vient d'apprendre que pour se faire un peu d'argent de poche, IBK louait les avions de l'armée de l'air.

Mais, lorsque la presse a médiatisé le petit business présidentiel, IBK a sorti officiellement ses communiqués pour démentir: "Non, nous ne louons pas les avions militaires. Nous les affretons!". Pour l'argent, ils ont admis! C'est pour l'entretien des avions qui coûtent cher, nous ont ils expliqué.

Les spécialistes en droit du transport aérien font peut être une différence entre les deux. Nous les citoyens lambda, du moment qu'on perçoit l'argent des civils pour les transporter, c'est pareil.

Se faire de l'argent en temps de guerre avec les avions des militaires!

ArmeeDeIAir Fama



SAMA

transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Mahamat Saleh ANNADHIF, chef de la Minusma : « L'Accord d'Alger, seul cadre vers la paix »



Le représentant spécial et Chef de la Mission intégrée multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mahamat Saleh Annadif, a soutenu que l'accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, est «le seul cadre qui trace le chemin de la paix au Mali».

Dans un entretien accordé vendredi à la Radio algérienne internationale (RAI), M. Saleh Annadif a souligné que «le seul cadre qui existe et qui trace le chemin de la paix au Mali est cet Accord» signé en 2015, affirmant qu'il demeurerait «la seule voie pour régler la crise» dans ce pays sahélien. Le chef de la Minusma a tenu à rappeler que le dialogue national inclusif au Mali, clôturé le 14 décembre dernier après une semaine de discussions ayant regroupé plus de 3000 participants, a reconnu et a affirmé que l'Accord d'Alger est «l'élément essentiel pour le retour de la paix au Mali», insistant dans ce cadre à son application et sa mise en œuvre.

La déclaration du responsable onusien intervient au lendemain de l'attaque perpétrée jeudi contre le village de Sinda, dans la région malienne de Mopti (centre), et qui a tué au moins 14 civils et blessé deux autres. Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU a condamné «très fermement cet acte odieux», indiquant qu'une équipe de la MINUSMA a été déployée sur place pour rétablir les faits.

■ El Moudjahid

Lutte contre le terrorisme : La France démunie au Sahel

Pour Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, la France n'a pas les moyens de son intervention au Sahel.

Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, Marc-Antoine Pérouse de Montclos est un fervent opposant de l'opération Barkhane. Lors de son lancement, sous Hollande, en 2013, il déclarait que la mission Serval au Mali devait s'arrêter. Impossible, selon l'auteur, d'éradiquer le terrorisme au Sahel sans reconstruire les Etats. Or, écrit-il dans sa « Guerre perdue », « la France n'en a pas les moyens».

Barkhane promet des lendemains difficiles

Tout au plus peut-elle faire durer des régimes corrompus et maintenir l'ordre en s'appuyant sur des supplétifs, au risque d'attiser un peu plus

Liptako Gourma : Plusieurs terroristes seraient neutralisés



Les forces armées des pays du sahel et leurs partenaires affirment avoir mis hors d'état de nuire plus d'une dizaine de terroristes et détruit leurs matériels au cours des opérations menées du début de l'année à maintenant.

Selon une publication de la force Barkhane, les forces alliées dans lutte contre le terrorisme dans le Sahel ont réussi à mettre hors d'état de nuire une quinzaine des membres de GAT dans le Liptako Gourma un secteur réputé comme étant le fief des différents groupes terroristes opérant dans le sahel.

En plus des hommes, plusieurs matériels logistiques et minutions auraient également été saisis ou détruits par les forces alliées composées des soldats maliens, burkinabè, nigériens, de Barkhane et du G5 Sahel. Selon la publication, ces opérations, menées dans la première moitié du mois de janvier, ont été possibles grâce à une bonne coordination entre les différentes forces le long des trois frontières Mali-Burkina-Niger en prenant les GAT dans une sorte d'étau. Selon toujours Barkhane, ces actions ont pour but d'assécher les ressources des GAT et de désorganiser leur logistiques afin d'affaiblir leur organisation.

■ S. Guindo, stagiaire



le ressentiment des populations locales. Au contraire de l'opération Sangaris en Centrafrique, qui a permis d'«éviter le pire», Barkhane promet des lendemains difficiles. Le chercheur étend son spectre d'observation à l'Irak, autre «guerre par procuration milicienne et par drones interposés», et cite le général Vincent Desportes, sanctionné en 2010 pour avoir critiqué les «guerres américaines», qui «produisent un effet militaire mais pas d'effet politique». On ne saurait être plus actuel.

La justice et les «avions cloués au sol » : Le dossier sèchement bloqué par la Défense

Les Maliens attendent toujours les premières mesures sérieuses de la part de la justice malienne dans la grave et criminelle affaire des « avions cloués » au sol.

Si le parlement a mis en place une commission d'enquête parlementaire, il n'en demeure pas moins que les choses n'ont pas connu une évolution notoire depuis le cri lancé par le Procureur du pôle économique, Mahmoudou Kassogué.

L'affaire implique des responsables au sommet de l'Etat, politiques et militaires, dont la chute pourrait, selon une source à l'assemblée nationale, embraser le climat de confiance et le renforcement du moral des troupes.

Au jour d'aujourd'hui, assurent des sources judiciaires, « le secret défense » est toujours prôné, faisant du coup clouer une enquête qui impliquerait la gestion de 1230 milliards de francs CFA. « Jusqu'au 08 janvier 2020, aucun document n'a été mis à la disposition de la justice. Le cabinet du ministre de la défense parle de secret défense », rapporte une source sécuritaire au FDM.

La raison d'Etat a-t-elle pris le dessus sur une justice qui fait tant espérer son peuple? Le chef suprême de la Magistrature a dégagé officiellement toute sa responsabilité pour une justice indépendante. Il a



manifesté sa position de n'intervenir pour qui que ce soit dans une procédure judiciaire.

Mais les dessous des avions sont aussi liés au chef de l'Etat qui en a été le révélateur hors du Mali, au milieu d'une interview avant d'être conforté par son fils, l'honorable Karim Keita. L'un et l'autre sont-ils partants pour que cette tragédie historique soit examinée? Le temps le dira car pour l'instant, le dossier est nettement stoppé.

Le président de l'OCLEI à propos des trois fonctionnaires épinglés : "Lorsque le jugement sera prononcé définitivement, leurs biens doivent être saisis et rendus à l'Etat"

Le président de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite au Mali (Oclei) Moumouni Guindo, était parmi les invités de l'émission "Question d'Actualité" de l'Ortm, dimanche dernier. Selon lui, l'Oclei intervient aujourd'hui au Mali et à l'extérieur du pays, sur la base de différentes conventions en vigueur. Nous vous livrons, sans commentaire, un extrait de ses propos.

« Les fonctionnaires épinglés ont déjà été traduits devant la justice. Le parquet est certainement en train de s'organiser pour appliquer la meilleure procédure à suivre. Ce qui est important à signaler, c'est que les biens doivent être saisis, confisqués et restitués à l'Etat. Sur les trois fonctionnaires, nous avons découvert des biens dont la valeur dépasse 4 milliards de FCFA.

La perspective est que lorsque le jugement sera prononcé définitivement, ces biens doivent être saisis et rendus à l'Etat. C'est vraiment la particularité de l'Oclei en termes d'investigations, qui recherche sur le terrain les biens physiques et incorporels dans lesquels les fonds détournés ont été investis que ce soit au Mali ou à l'extérieur car nous intervenons au Mali et dans tous les pays du monde sur la base de la convention des Nations Unies dont sont partie prenante 186 Etats dont le Mali, sur la base de la convention de l'Union africaine, sur la base de



protocole de de la Cedeao et des directives de l'Uemoa.

Nous sommes en train de signer des protocoles bilatéraux avec beaucoup de structures étrangères homologues. La finalité en matière d'investigation est d'identifier les biens en termes d'immeubles, de véhicules et d'argent disposés sur les comptes bancaires au Mali ou à l'extérieur et toutes les informations données au Procureur de la République qui engage la procédure et lorsque le jugement sera fait, les biens sont restitués à l'Etat.

Le suivi est fait par la Direction générale du contentieux de l'Etat. Mais nous sommes en train de nous organiser avec cette direction aussi et aussi avec le Pôle économique et financier afin que l'Oclei ne se contente pas d'envoyer le dossier et croiser les bras. Il faut qu'il y ait une collaboration entre nous afin que l'Oclei puisse, même au cours de la procédure, aider à la manifestation de la vérité".

■ El Hadj A.B. HAIDARA

An Bé Gnogon Bolo
On est ensemble

Malitel
Proche de vous



**REJOIGNEZ LE 1^{ER} OPÉRATEUR GLOBAL
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI.**

Malitel votre réseau favori

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

20 Janvier 2020 : L'Armée debout malgré tout



Il y a 59 ans, l'Armée malienne recevait sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national du Mali, après la décision des autorités d'alors de faire évacuer toutes les bases militaires coloniales françaises sur le sol de la nouvelle République du Mali. Ce fut un grand moment de patriotisme dont tout le peuple du Mali fut fier et le reste encore. Cependant, en 59 ans d'existence, l'histoire de l'Armée nationale est faite de haut et de bas, de gloire et d'un incompréhensible politique de sape de deux décennies qui ont fini de mettre à terre une armée parmi les plus prestigieuses d'Afrique. Depuis, on tente, tant bien que mal, de reconstruire l'outil de défense de la souveraineté nationale. Malgré les difficultés qu'elle rencontre encore de nos jours, l'Armée malienne reste debout et sacrifie, pour le Mali, ce qu'elle a de plus élevé : les jeunes militaires engagés au front de la guerre contre les ennemis de la Nation. Contre vents et marées, l'Armée malienne reste debout.

Tous les jeunes maliens qui sont allés à l'école en octobre 1960 étaient, dans une certaine mesure, les soldats du développement, développement d'un jeune Etat et d'une vieille nation dont l'Histoire moderne retiendra qu'elle a accédé à la souveraineté internationale le 22 septembre 1960, après que les ennemis de l'Afrique eurent mis en péril l'éphémère Fédération du Mali alors grosse de grandes promesses. Le 20 janvier 1961, l'Armée nationale, née des restes des grands guerriers qui ont, depuis le 13ème siècle, voire le 7è, façonné le Peuple fondateur de grands Empires, notre

Armée nationale, donc, s'est jurée, à travers d'autres soldats, de donner son sang pour la sauvegarde de la jeune République. La ferveur née de l'indépendance acquise dans le déniement et la trahison galvanisait des hommes, des soldats, qui s'engageaient à maintenir debout la Nation malienne.

En ces années d'engagement citoyen, les enfants maliens chantaient : « C'est le jour de l'Afrique, c'est l'Heure de l'Afrique,... quelle belle Espérance ! ». L'Armée nationale du Mali, elle, était une armée africaine prête pour tous les fronts africains au nom de l'Unité africaine. En ces temps-là, tous les Maliens avaient une profonde admiration pour nos frères en tenue, tous en étaient fiers. C'étaient des hommes, de véritables hommes, prêts pour le sacrifice

ultime. Pour ce peuple qui ne connaissait que trop la guerre de libération, ce choix était sublime. Quelle fierté alors pour les familles qui avaient donné un ou plusieurs de ses enfants pour la défense de la Patrie ! On se souvient encore de la joie qui était nôtre quand on accompagnait les militaires en permission venus rendre visite à la famille...

Puis vint le 19 novembre 1968. Le jour où l'armée malienne a été, malgré elle, engagée dans la politique. Tout fut désormais mis sur le dos de l'Armée : les exactions, les déportations, les assassinats, la dictature. L'Armée avait le pouvoir, tout le pouvoir. Le peuple connaissait de nouveau la peur, comme au temps de la colonisation. Certains militaires sans grade faisaient de leur tenue un épouvantail. Nous nous souvenons encore de ce militaire qui fit fouiller tout un wagon de train parce qu'une femme de sa connaissance aurait perdu... 1500 FCFA. Et bien plus encore. Pourtant, il y avait les camps militaires de Tombouctou et de Kayes, délabrés, sans mur d'enceinte. Nous nous souvenons encore de ce militaire de Tombouctou avec sa tenue rapiécée, un voisin, dont on savait qu'il avait enfin touché sa solde au son de son lecteur-cassettes qu'il mettait à fond et dont le son devenait nasillard au fil des jours, au fur et à mesure que la solde maigrissait...

Il faut cependant reconnaître que la deuxième République avait renforcé l'Armée mise en place lors de l'Indépendance du Mali. Les dé-



filés militaires étaient des occasions pour montrer l'imposant arsenal composé de blindés, de chars, de BRDM, de lance-missiles et même d'avions MIG 21. Cette armée avait fait notre fierté dans le conflit que notre pays a, malheureusement, eu avec le Burkina Faso à cause de la fougue juvénile d'un jeune capitaine et la fierté mandingue d'un général d'armée.

En Mars 1991, quand les « démocrates sincères et convaincus » prennent enfin le pouvoir, l'Armée malienne fut mise au pilori et sommée de « présenter ses excuses » au peuple malien pour des fautes à elle reprochées. L'histoire dira ce qu'il en est réellement. C'était l'humiliation. A la fin de la transition et pendant 20 ans de démocratie, l'Armée fut clochardisée. La peur du coup d'État aidant, les deux premiers présidents du Mali démocratique vont entamer pour l'un et continuer pour l'autre un long et méticuleux travail de sape de l'Armée malienne, jusqu'au dénuement total. Sans armement, sans formation, l'Armée



malienne était dans l'incapacité d'assurer la sécurité et l'intégrité du territoire national. Après le réveil de la rébellion qu'on colmata

par quelques accords jamais respectés, une longue colonne de rebelles accompagnés par des professionnels de la déstabilisation, grands trafiquants de tous genres, pénétra sur le territoire national avec des armes que le Mali ne possédait pas et s'installa dans le nord du pays. On connaît la suite.

Cette Armée malienne, ballotée, instrumentalisée, dépouillée, humiliée, tente de rester debout même si des ennemis internes de la Nation, des traitres, achètent des saucissons avec l'argent destiné à l'achat de matériels militaires. Grâce à l'appui de pays amis et partenaires tant africains qu'étrangers, nos militaires font héroïquement face aux ennemis de la Nation malienne. Il ne manque que la complète solidarité de nos compatriotes dont beaucoup, surtout au sud, n'ont pas encore pris conscience de la gravité de la situation que traverse le Mali depuis 2012. Car si tout est fait pour pourvoir en matériel nos soldats, il ne fait aucun doute que le pays recouvrera la pleine souveraineté sur son territoire. Il suffit pour cela que le pays entier soit vigilant pour que les prédateurs n'achètent pas des mousquets en lieu et place des AK44, de vieilles montgolfières recousues à la place des hélicoptères. Il s'agit là d'actes de haute trahison qui ne doivent pas rester impunis. En attendant, il faut avoir une pensée permanente pour tous ces hommes et femmes dont la vie est entièrement dédiée à nous assurer une vie de tranquillité. Vive l'Armée malienne. An nyé wa !

■ Diala Konaté



17ème session du conseil d'administration de ABFN : De bonnes perspectives !

L'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN) a tenu son 17^{ème} conseil d'administration, le jeudi 16 janvier 2020, dans ses locaux. Cette session est placée sous le signe de la consolidation des acquis. Ladite cérémonie était placée sous la présidence du secrétaire général du ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable.

La mise en œuvre du programme d'activités 2019 de l'agence s'est déroulée dans un contexte sécuritaire toujours tendue et une situation économique difficile ; un contexte somme toute peu favorable à la mise en œuvre de l'intégralité des activités programmées.

Cependant, en dépit de ce contexte difficile, l'agence a pu exécuter 23 activités sur les 32 prévues, soit un taux d'exécution de 71,87 %. Ainsi, au plan des activités techniques, on peut citer entre autres : la poursuite des travaux des berges du fleuve Niger à Diafarabé, dont le niveau d'exécution a connu une avancée significative, à savoir 92% et 84% respective-

ment pour le lot 1 (aménagement des berges) et le lot 2 (curage du Diaka) ;

Aux dires du secrétaire général du ministre de l'Environnement, pour la réalisation des activités, le budget 2019 approuvé, d'un montant de 4 252 004 567 FCFA, a été révisé au cours de l'année à 3 619 227 387 FCFA. Les résultats obtenus en 2019 ne doivent pas nous faire oublier les difficultés de l'agence. « **Aussi, voudrai-je en citer quelques-unes, connues pratiquement de vous tous, tant elles sont persistantes. Il s'agit, entre autres, de la faiblesse des subventions allouées par le budget d'Etat par rapport aux investissements souhaités, de l'absence de ressources propres, du retard dans l'adoption du mécanisme financier de perception de redevances auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau** », a-t-il précisé.

Pour Abdourahamane Oumar Touré, directeur général de l'agence du bassin du fleuve Niger, cette session indique des bonnes perspectives et permettra de jeter un regard rétrospectif sur les activités effectuées depuis la création de l'agence jusqu'à la date d'aujourd'hui. « On

peut véritablement dire, sans risque de se tromper, que l'ABFN est en train de prendre son envol. Vous imaginez une structure qui fonctionnait avec un budget inférieur au milliard et qui tourne, aujourd'hui, avec un budget d'à peu près 5milliards. Ce n'est pas une petite enveloppe. Cela veut dire que les choses avancent mais pas au rythme que les Maliens désirent, que nous désirons nous-mêmes en tant que gestionnaires de la structure. Mais quand on essaie de le comparer à notre situation de référence, il y a 4 ans, je pense qu'il y a un effort important qui est en train d'être fait à l'endroit du fleuve Niger », a-t-il dit.

S'agissant des perspectives, l'agence entend démarrer les opérations de démonstration du PREEEFN (dragage, curage de chenaux, balisage de chenal de navigation, réhabilitation de quais, etc.). Une autre activité qui va, sans nul doute, insuffler une nouvelle dynamique à ABFN, sera le démarrage de la phase d'extension du projet de collecte et de partage continu de données sur le suivi de la qualité de l'eau du fleuve Niger au Mali, à travers l'organisation de 12 séances de collecte de données et l'achèvement des travaux d'aménagement et de curage du fleuve Niger à Diafarabé.

■ Ibrahim Sanogo



Concours d'entrée à la fonction publique des collectivités territoriales : **Vers des examens propres et crédibles !**



Dans le souci d'être en harmonie avec les textes de la décentralisation, chaque année, la direction Nationale de la fonction publique organise un concours direct de recrutement d'enseignants dans la fonction publique des collectivités. Cette année, ils étaient 20.438 candidats à postuler pour 2233 postes à pourvoir, répartis entre plusieurs spécialités.

Les recrutements dans la fonction publique des Collectivités Territoriales, faudrait-il le noter s'effectuent par voie de concours national. Le Directeur de la fonction publique vient de gagner le pari de l'organisation, surtout en cette période très difficile de la vie de la nation. Le second défi à relever reste la proclamation des résultats de ce concours. Mais, avant cette phase décisive, les signes prouvent à suffisance qu'on s'acheminera vers l'un des concours les plus crédibles, au regard de l'évolution des choses. Au compte de l'exercice 2019, le concours s'est tenu dans les chefs-lieux des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et le district de Bamako, sans incident. Par ailleurs, le centre de Taoudéni est délocalisé à Tombouctou. A en croire le directeur national de la fonction publique des collectivités territoriales, Yacouba Dianguiné Coulibaly, les dispositions de l'Article 2 du Décret n° 03 – 583 /P-RM du 30 décembre 2003, portant dispositions communes d'application du statut des fonctionnaires des Collectivités territoriales concernant le recrutement et les concours directs de recrutement stipulent : « **les em-**

plois à pourvoir par recrutement sont déterminés, annuellement, par arrêté du ministre chargé des Collectivités territoriales, sur proposition des présidents des organes exécutifs des Collectivités territoriales. Ces emplois sont déterminés par corps. Les emplois vacants s'obtiennent en déduisant les emplois déjà pourvus des emplois organiquement prévus et budgétairement autorisés. Les emplois à pourvoir par recrutement s'obtiennent en déduisant des emplois déjà vacants ceux qui sont réservés au titre de l'avancement de catégorie par voie de concours professionnel ou de formation », a-t-il indiqué.

Ainsi, les besoins organiquement prévus par les organes délibérants des Collectivités territoriales et budgétairement autorisés par le budget notifié pour le recrutement d'enseignants dans la fonction publique des Collectivités territoriales sont exprimés à travers les services de l'éducation.

Ces besoins sont priorisés, en fonction de l'enveloppe budgétaire, par les directions techniques de l'éducation. Cet exercice est suivi par la déclinaison de l'enveloppe budgétaire retenue en postes et profils par le Ministère de l'Éducation. Toutes ces activités se font au ministère de l'Éducation qui abrite le budget. Ainsi, suite à la déclinaison des deux mille deux cent trente-trois (2233) postes et profils par les services de l'éducation, le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a pris l'Arrêté n°2019-3071/MATD-SG du 19 septembre 2019 déterminant les emplois à pourvoir par voie de concours direct de recrutement d'enseignants dans la Fonction publique des Collectivités territoriales, au titre

de l'exercice budgétaire 2019. Les emplois se répartissent par ordre d'enseignement comme suit : Enseignement fondamental 1748, Enseignement préscolaire et spéciale 30, Enseignement technique et professionnel 250, Enseignement secondaire général 128, Enseignement normal 77, ce qui donne un total de 2233.

Un arrêté a pris en charge le principe de la mise en place d'une commission nationale et des commissions régionales d'organisation des concours et examens de la fonction publique des Collectivités territoriales, les modalités d'établissement et de diffusion des listes des candidats admis à concourir, le principe de mise en place des centres d'examen et concours, de désignation des présidents et des surveillants desdits centres, les conditions d'accès des candidats aux salles d'examen, la tenue des procès-verbaux, les conditions de sécurisation des sujets des épreuves, les conditions d'ouverture des plis comportant les sujets des épreuves, le ramassage et le classement des copies à la fin de chaque épreuve, les conditions de correction des épreuves relativement à la sécurité des lieux, la numérotation des copies, l'attribution des notes, la proclamation des résultats et les réclamations éventuelles.

Selon plusieurs candidats, les épreuves se sont déroulées dans les règles de l'art. « **Personne n'a entendu dire qu'il y a eu fuite de sujet. Ce qui nous rassure davantage. En ce qui concerne les sujets, ils étaient abordables. Nous avons pu tirer notre épingle de jeu. Je suis à ma troisième participation à ce concours et c'est la toute première fois qu'on voit autant de sérieux de la part des autorités en charge de l'organisation de ce concours** », a déclaré un candidat tout en gardant l'anonymat. Les candidats admis au concours seront recrutés par arrêté du Ministre chargé des Collectivités territoriales qui se charge de les affecter dans les Collectivités territoriales ayant exprimé des besoins en fonctionnaires des Collectivités territoriales.

■ Ibrahim Sanogo

Affaire Simpara Saran Traoré contre la BOA-Mali : Déboutée par la Cour d'Appel, la vente de ses biens se poursuit



C'est un nouveau rebondissement dans l'affaire opposant la Bank Of Africa (Boa-Mali) à l'opératrice économique, Mme Simpara Saran Traoré. Il s'agit de créances d'un montant de 604 017 478 FCFA sur un prêt de 2 milliards de FCFA contracté en 2015. Saran Gossi Saran vient d'attaquer l'arrêt de la Cour d'Appel en date du 25 septembre 2019 devant la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) basée à Abidjan. En fait, il s'agit pour Mme Traoré de se pourvoir en cassation de cette décision qui a ordonné la poursuite de la vente de ses biens immobiliers.

Après la décision rendue par la Cour d'Appel de Bamako dans l'affaire de la vente de ses biens immobiliers, Mme Simpara Saran Traoré plus connue sous le nom de Saran Gossi Saran n'a qu'une seule possibilité : faire un pourvoi

en cassation devant la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Et c'est ce qu'elle a finalement fait. Selon nos informations, l'opératrice économique Saran Gossi Saran a sollicité les services d'un Cabinet pour la défendre dans ce dossier qui continue de défrayer la chronique, depuis plusieurs mois.

La Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) est l'une des institutions de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), installée depuis 1998 et a rendu ses premières décisions en 2001. Et depuis le 10 avril 2015, la Ccja se compose de treize juges élus par le Conseil des ministres de l'Ohada pour un mandat de 7 ans non renouvelable.

Les juges élisent en leur sein un président et deux vice-présidents pour un mandat de trois

ans et demi non renouvelable. La Cour a actuellement trois chambres (deux chambres de cinq juges et une troisième de trois juges). Le traité relatif à l'Ohada, complété par un Règlement de procédure devant la CCJA, organise le fonctionnement de la Cour et le statut de ses juges. C'est d'ailleurs devant cette Cour que Mme Simpara Saran Traoré espère gagner ce feuilleton judiciaire car, dans cette affaire, elle estime être victime d'un "complot" qui ne dit pas son nom.

Qu'est-ce qui s'est réellement passé ?

Courant 2015, selon nos informations, Mme Simpara Saran Traoré aurait contracté un prêt de 2 milliards de FCFA au niveau de la Bank Of Africa (Boa-Mali). Pour ce faire, elle aurait déposé auprès de la Banque des biens immobiliers à titre de garantie. Le hic est qu'elle n'a pu rembourser que 1 milliard 400 millions de FCFA, précise notre source. Donc, elle devrait la somme de 604 017 478 FCFA à la Boa-Mali. Ce qu'elle conteste car, pour elle, le montant qu'elle doit à la Banque est de seulement 200 millions FCFA.

Voilà pourquoi la Boa-Mali a finalement décidé de déférer cette affaire devant la justice afin de récupérer son dû. Malgré plusieurs tentatives pour trouver une solution au niveau du Tribunal de Commerce du district de Bamako et à travers une médiation, finalement, cette affaire s'est retrouvée devant le tribunal de la Commune II, lequel avait été saisi par la Boa-Mali pour avoir le feu vert de la justice afin de vendre aux enchères les biens immobiliers mis sous garantie par Saran Gossi Saran au profit de la Banque.

La Cour d'Appel de Bamako, lors de son audience du 25 septembre 2019, a tout simplement confirmé le jugement de première instance en ordonnant la poursuite de la vente des immobiliers de Mme Simpara Saran Traoré. Ce verdict annule du coup la décision rendue le 8 mai 2019, par le Tribunal de grande instance de la Commune II, qui avait pourtant annulé aussi les procédures.

Après cette étape de la Cour d'Appel de Bamako, l'affaire vient d'être transportée devant la Cour commune de justice et d'arbitrage (Ccja).

■ El Hadj A.B. HAIDARA

Plateforme contre la Corruption et le Chômage : Une Caravane de la paix proclamée

La Plateforme contre la Corruption et le Chômage a organisé une rencontre avec les journalistes. L'objectif de la rencontre s'articulait autour de trois grands points : l'annonce de la tenue d'une caravane de la paix et de la réconciliation dans toutes les régions du Mali, au mois de mars 2020 ; la situation sécuritaire au Mali en rapport avec la corruption et la conférence du G5 Sahel à Pau.

Un Mali sans corruption, sans conflit, telle est l'ambition de la Plateforme contre la corruption (PCC). Selon le président de la PCC, Pr Clément DEMBELE, « la caravane de la paix et de la réconciliation dans toutes les régions du Mali vise à faire circuler des bus. Nous commencerons avec des bus qui porteront le nom de chaque région du Mali et s'arrêteront dans toutes les régions pour porter des Maliens. Et dans chaque région nous véhiculerons le message de la paix, de la réconciliation, de la cohésion sociale, de la justice, de la fraternité, du patriotisme et de la citoyenneté. Et tous les acteurs seront impliqués dans cet événement ». Aux dires de Clément, les bus se suivront et,

par exemple, le bus de Bamako prendra le départ à Bamako ; il portera des Maliens qui souhaiteront aller à Kidal pour rendre visite aux frères et sœurs de Kidal. Il poursuit en disant que la destination finale de cette caravane sera Kidal. Et le président de la PCC de confirmer qu'il sera dans le bus, avec les caravaniers, pour se rendre à Kidal.

« Nous allons rendre visite à nos frères et sœurs à Kidal pour montrer au monde entier que nous les Maliens nous sommes capables de nous rencontrer. C'est toutes les régions qui vont se réunir pour rendre visite à la population de Kidal ; pour échanger avec eux durant au maximum 48 h. Nous serons accompagnés par la presse nationale et internationale et d'autres hautes personnalités. A notre arrivée, nous transmettrons la bonne nouvelle qui est un message de paix, de la cohésion sociale et du développement économique », confirme Clément.

Convaincu qu'ils seront accueillis par la population de Kidal, les notabilités et d'autres personnalités, le Pr Clément et les membres de la PCC souhaitent marquer l'histoire du Mali, à travers cette caravane, et prouver que désormais les Maliens ont dépassé les incompréhensions, les conflits et leurs corollaires.

Le second point de cette rencontre avec la presse s'articulait autour de l'insécurité et la corruption.

En se référant à la grève de faim des cheminots qui, selon Clément, n'a abouti à rien, le président de la PCC dira que, de nos jours, nous avons tendance à oublier l'économie, à oublier les gens qui ont été victimes d'atrocités. Il a dit que certains cheminots ont perdu leur femme, leur vie, leur santé et même leur être ; et que ces personnes doivent être mises dans leurs droits et être impliquées dans le développement économique du pays.

« Au Mali, dès qu'on parle d'argent, nous mettons les techniciens à côté et certains dirigeants corrompus ne pensent qu'à mettre de l'argent dans leur compte. Et c'est un drame dans ce pays », déplore Clément.

Pour ce qui concerne la sécurité, le Pr DEMBELE a précisé qu'en 2019, 504 militaires ont perdu la vie sur le champ de la dignité pour défendre l'intégrité territoriale et toutes sortes de violence. Pour lui, l'insécurité au Mali a été alimentée par la corruption.

Au cours de cette rencontre, l'histoire du recrutement de la police n'a pas été à la marge. Clément regrette qu'au Mali le recrutement de la police soit tronqué par la corruption et les magouilles. Avec des documents sous la main, le président de la PCC a dit que certains candidats au recrutement de la police ont été éliminés au premier tour mais se sont retrouvés au troisième tour (contrôle physique par exemple) ; et



que certains candidats n'ont jamais été sur aucune liste mais leurs noms sont apparus sur la liste définitive. Il poursuit en disant que c'est le ministère géré par le général de division Salif TRAORE.

« Ce général incarne l'armée malienne, incarne notre vie. Il doit comprendre que les Maliens ne veulent pas des policiers bandits, des policiers recrutés par la corruption. Il n'a pas le droit de fermer ses yeux sur ce genre d'acte. Ainsi, il faut que Salif TRAORE démissionne pour mettre son ministère dans l'Etat de droit », a dit le président de la PCC.

En parlant de la conférence du G5 Sahel, il la considère comme un rendez-vous qui a permis aux chefs d'Etat de s'exprimer. Au nom de la Plateforme contre la corruption et le chômage, il retient deux choses de cette conférence : la première, que les chefs d'Etat africains ne se laisseront plus faire ; la seconde, que la France doit coopérer dans la transparence et qu'elle doit imposer à nos dirigeants d'être transparents avec la France. Il faudrait mettre la communication au cœur des enjeux. Tout ce qui se fait, la population doit en être informée, car le peuple a besoin d'être informé.

L'un des moments forts de cet échange de la PCC avec la presse a été l'annonce de la tenue de certains audits. Le président de la PCC et ses membres ont demandé d'auditer la douane, l'INPS, le trésor public, la CMDT, les Sociétés de Péage au Mali, la CANAM, la loi d'orientation et de programmation militaire (LOPM). Clément a signalé que ces structures seront auditées sans aucun frais de l'Etat malien. Qu'ils ont juste besoin de l'accord des autorités maliennes. La PCC prévoit d'organiser un vendredi noir dans les prochains jours à Bamako. Ce vendredi noir visera à dénoncer la vie chère au Mali, de demander où se situe l'histoire des avions cloués au sol, à régler le cas de la carte Nina pour tous les Maliens ou la supprimer. Il visera également à savoir combien d'emplois ont été créés en 2019 et combien seront créés en 2020.

■ **Ibrahim Sanogo**

ADRESSE DU PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A L'OCCASION DU 20 JANVIER, FETE DE L'ARMEE

**Officiers,
Sous-officiers,
Hommes du rang,**

Soldats des Forces Armées Maliennes, Soldats de toutes les armes, qui en cette heure, bravez l'insomnie, les rigueurs du climat, et la mort pour que la patrie dorme en paix, en vos rangs, grades et qualités, le chef des armées et la nation entière vous saluent et vous assurent de leur soutien sans faille.

Demain, 20 janvier 2020, c'est encore une armée en guerre qui célébrera ses 59 ans, les 59 ans de la création de l'armée nationale du Mali sous le leadership visionnaire et volontariste du Président Modibo et de ses illustres compagnons.

Oui hélas, 2019 fut une année d'épreuves et de douleurs par le sang versé des nôtres. Dans les rangs de nos civils comme de nos militaires. Dans l'ampleur des attaques comme dans leur amplitude. Au Mali comme au Burkina-Faso. Au Burkina Faso comme au Niger.

Aujourd'hui, il est devenu d'une limpide clarté que le terrorisme est venu pour détruire nos Etats, semer le chaos dans nos villages, dans nos villes, et répandre la désolation dans chacun de nos foyers.

Mais nous ne nous laisserons pas devenir un champ de ruines. Nous refusons de saigner plus longtemps.

C'est pour faire en sorte que nos pays reprennent la main dans cette guerre du juste contre l'injuste, du droit contre l'aventure, du désir de paix contre la logique du chaos, que mes homologues du G5 et moi-même, nous nous sommes rendus à Pau le 13 janvier, à l'invitation du Président français, Emmanuel Macron. Le sommet de Pau auquel ont également participé les plus hauts responsables des Nations-unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'Organisation Internationale de la Francophonie aura ainsi été le sommet de la clarification, de la vérité, du réajustement, le tout dans l'intérêt bien compris du partenariat stratégique.

De Pau, nous sommes sortis les rangs plus ser-

rés, chacun plus persuadé que seul un partenariat respectueux et respectable est à même de relever les défis du jour.

Et cela se révélera décisif dans les mois à venir, Pau a permis d'atteindre un consensus : celui d'agir le plus rapidement possible, le plus massivement possible, dans la plus parfaite des coordinations et avec les moyens adéquats, pour contrer l'avancée du terrorisme, en particulier dans la zone dite des trois frontières que le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont en partage.

**Mes chers compatriotes,
Officiers,
Sous-officiers,
Militaires du rang,**

C'est donc rappeler que le Mali ne se bat pas seul. D'autres sont avec nous. Ils se battent avec nous. Beaucoup d'entre eux sont tombés pour nous, sur notre sol. Ils sont là pour que les Maliens soient libres.

Il s'agit de forces onusiennes dont des soldats africains venant parfois de pays eux-mêmes en guerre. Quelle belle preuve de solidarité !

Il s'agit également de forces françaises, et ce, dans le cadre bien compris du partenariat stratégique qui, seul, permet de vaincre l'obscurantisme et ses doctrinaires assoiffés de sang. La France est ici à notre appel. Elle est venue en 2012 quand il fut clair pour les autorités de l'époque, que nos forces armées ne pouvaient plus à elles seules garantir l'existence du Mali en tant qu'Etat unitaire et laïc.

De telles forces, portées par un tel élan de solidarité méritent d'être traitées avec respect.

Au demeurant, envers les soldats alliés, je reste convaincu que la gratitude est le sentiment dominant de notre peuple. Les porteurs d'insultes et les diseurs d'apocalypse, alliés objectifs de nos ennemis, doivent dès lors cesser de se cacher derrière la nation malienne. Elle, elle ne sait ni mentir ni trahir. Elle est de noblesse avérée et de fierté assumée.

De surcroît, appeler à la haine et au rejet de nos alliés, c'est d'abord mépriser nos propres



soldats, ceux qui déjà ont donné leur sang comme ceux qui continuent de risquer leur vie, parce qu'ils ont mis le Mali au-dessus de tous et de tout.

Les Forces de défense et de sécurité du Mali sauront, aujourd'hui plus qu'hier, resserrer leurs liens avec les soldats de la communauté internationale.

La fraternité d'armes doit signifier aujourd'hui plus qu'hier. Et comme je l'avais dit dans mes vœux de nouvel an à l'armée, ce sont nos soldats et leur hiérarchie qui doivent, dans une stratégie de communication repensée, être en mesure de témoigner de la loyauté, de la solidarité et de l'utilité des forces alliées.

**Officiers,
Sous-officiers,
Militaires du rang,
Peuple du Mali,**

Que de chemin parcouru depuis le 20 janvier 1960! Que de péripéties et que de leçons à tirer! De ces leçons, la plus importante est que dans sa géométrie, l'Histoire est essentiellement variable. Elle a ses hauts et ses bas, elle alterne les apogées et les déclinés, les performances et les revers. Elle impose à chaque nation son par-

cours d'obstacles tantôt bien négociés, tantôt moins bien négociés.

Ainsi ce pays a été, il est aujourd'hui moins que ce que nous voulons qu'il soit. Nul doute cependant qu'il peut, de nouveau, être à hauteur d'attentes, à hauteur d'Histoire.

Cette même Histoire qui, heureusement, recèle une constante jamais démentie à travers les âges : c'est que l'effort paye toujours. Mais il s'agit d'effort substantiel, d'effort soutenu, d'effort collectif chacun dans son rôle, chacun ce qu'il doit.

En ce qui me concerne, l'effort pour l'armée, notre outil de défense, le socle et l'instrument de notre souveraineté sera maintenu et augmenté.

C'est pourquoi, dans le cadre de la Loi de Programmation militaire 2015-2019, l'acquisition du matériel majeur a été poursuivie en 2019, tout comme la réhabilitation et la fortification des camps ainsi que la rénovation d'autres infrastructures.

Les capacités de nos forces se sont accrues par la mise à disposition de véhicules légers de combat, de véhicules blindés de transports de troupes, de camions militaires tactiques, de gilets pare-balles et de casques balistiques, d'hélicoptères de combat neufs ou recondition-

nés.

La doctrine de l'organisation et de l'emploi des forces se renforce et les conditions de vie et de travail des militaires sont en nette amélioration.

Avec la formation de plusieurs centaines de soldats des ex-mouvements armés ainsi que le retour de soldats anciennement membres de nos forces armées, la nouvelle armée malienne reconstituée est en marche.

Elle est le reflet de notre diversité mais de notre diversité dans l'union.

**Officiers,
Sous-officiers,
Militaires du rang,**

Nos forces de défense et de sécurité payent certes un lourd tribut à l'insécurité. Mais il n'y a aucun doute qu'elles montent en capacité : elles savent, de plus en plus se battre ; elles font face à l'ennemi.

C'est ce qui aura permis, pour la seule année 2019, de neutraliser près de deux cent terroristes, d'interpeller des centaines de suspects, de récupérer une quantité impressionnante d'armes et de détruire des équipements et les réserves ennemis.

Preuve s'il en est besoin que nos soldats s'habituent de plus en plus à la guerre asymétrique et qu'ils en maîtriseront l'art très bientôt. In-challah !

Donc la peur peut changer de camp. La peur changera de camp. Les FAMAs, à terme, gagneront cette guerre.

Ils gagneront cette guerre injuste et sanglante. Ils la gagneront contre des envahisseurs qui ne peuvent montrer ni la supériorité de leur morale, ni le bien-fondé de leur doctrine sur notre terre qui est une terre d'érudits, d'exégètes reconnus de par le monde, de saints vénérés, d'imams de renom.

Ils gagneront cette guerre, parce que le chef des armées, votre chef, avance avec vous, parmi vous, à votre écoute nuit et jour.

Il travaille à la victoire. Il la veut, cette victoire. Le gouvernement aussi la veut et y consacre des moyens, ceux d'un pays aux ressources limitées, mais d'un pays qui accepte d'allouer le maximum de ses ressources limitées à la qualification de ses troupes et à leur réarmement moral, parce qu'il connaît le prix de la paix et le coût de s'en priver.

Nous vaincrons. C'est ce que nous voulons tous. C'est ce que veut en particulier le Dialogue

National Inclusif que le pays vient fièrement de mener à bon port et qui aura été un véritable plébiscite pour les Forces Armées Maliennes. Officiers,

Sous-officiers, Militaires du rang,

J'ai foi en vos capacités. J'ai foi en votre mission. J'ai foi en votre abnégation. Personne mieux que vous n'aime le Mali. Personne ne peut vous donner de leçon de patriotisme.

Il est de mon devoir cependant d'attirer votre attention sur la nécessité impérieuse de respecter la constitution en toutes circonstances, y compris dans le feu du combat.

Un soldat de la République est bridé par la constitution, il ne peut hélas recourir aux moyens lâches ni illégaux. Il est droit dans ses bottes, la tête haute, la tête toujours haute.

Soldats, le chef des armées que je suis vous ordonne d'avoir la confiance des populations, d'être en phase avec les populations, d'être à équidistance des communautés.

Vous savez le faire, car vous avez du cœur. Vous faites des dons en vivre. Vous sécurisez les déplacés. Vous initiez des projets d'impact rapide.

Vous veillez sur les populations dans les champs et dans les pâturages.

Alors, c'est votre honneur que l'armée ne soit pas convaincue ou accusée de violations de droits humains. Je serai intraitable sur la question, pour ma part.

Je ne saurais prendre congé de vous, militaires de toutes les armes, sans vous assurer de nouveau que les orphelins de cette guerre ont, désormais, un père qui s'appelle « République éternellement reconnaissante du Mali ».

Les pupilles de la nation vont grandir. Ces enfants seront suivis et accompagnés, parce que fils de héros que nous ne cesserons jamais de pleurer et devant la mémoire desquels je m'incline de nouveau.

La République sera là pour les veuves également. Mais elle sera surtout là pour que de moins en moins de soldats tombent dans cette guerre et pour que chaque coup porté à l'ennemi lui soit fatal et qu'il rapproche notre pays commun d'une victoire que je sais inéluctable et proche. Je le sais parce que personne ne peut impunément faire saigner le Mali.

**Bon anniversaire !
Que Dieu bénisse le Mali !**



Me Mountaga Tall du CNID-FYT sur les 4 principales recommandations du DNI : « Quasiment une lapalissade »



Non seulement le président du CNID-FYT dénonce le train de vie élevé du gouvernement, mais aussi Me Mountaga Tall qualifie les principales résolutions du Dialogue national inclusif de « lapalissade ».

A travers la présentation de ses vœux de nouvel an 2020 à son Président, Me Mountaga Tall, le Congrès National pour l'Initiative Démocratique (CNID)- Faso Yiriwa Ton a procédé au lancement des activités 2020 du parti. Une occasion pour jeter un regard rétrospectif sur l'année 2019.

C'était ce samedi, 18 janvier 2020, au siège du parti en Commune 5 du District de Bamako. La cérémonie a enregistré, au présidium autour du président du parti, la présence de Mme Maïga, Sina Damba, 1ère vice-présidente du parti, de la présidente du mouvement des femmes, Mme Fadima Sidibé, du président des jeunes, Dr Mahmoud Touré, de Mme Kouyaté, représentante de la section de la Commune V. On note également la présence du président des sages du parti, M. Ibrahima Ly, et d'autres membres du Comité directeur ainsi que celui du Cnid association, Issiaka Traoré.

Tour à tour les différents intervenants ont souhaité une bonne et heureuse année 2020 à Me

Tall, président du parti, et à sa famille une année de paix et de longue vie.

D'entrée de jeu, la présidente de la section de la Commune V a indiqué que le parti se redynamise petit à petit en Commune V avec le renouvellement des structures. Elle en veut pour preuve le choix déjà arrêté de son candidat pour les législatives de cette année. « La section est engagée à relever les actions de l'heure », a insisté Mme Kouyaté qui a invité tous à l'engagement.

Mme Maïga Sina Damba, 1ère vice-présidente du parti, a peint une situation difficile qu'a connue le Mali l'année 2019, caractérisée par les attaques terroristes d'Ogossagou, Dioura, Tabankort, etc. contre les FAMa et les populations civiles, et la recrudescence de la crise sociale marquée par la grève des enseignants, mais aussi financière.

« Cinquième sur le plan national, le parti œuvre davantage pour se hisser à la première place », a précisé Mme Damba.

Ces difficultés auxquelles le pays est confronté ont été rappelées par le président des jeunes, Dr Mahmoud Touré. « Les difficultés sont énormes et IBK ne trouve pas de solutions »,

insiste-t-il. Avant d'informer que des actions sont en cours pour redynamiser le parti, former davantage les jeunes sur les élections à venir et les maux qui minent la société, notamment la corruption.

Selon la présidente du mouvement des femmes, Mme Fadima Sidibé, l'année 2019 a été marquée au sein du parti par de multiples formations relatives aux élections législatives, à la violence faite aux femmes, la participation du parti aux travaux d'élaboration des TDR du dialogue national inclusif, aux audiences publiques de la CVJR, au don de sang aux FAMa, etc. « Le mouvement des femmes salue l'engagement du président Me Tall pour l'épanouissement des femmes et le soutien pour que le flambeau de la paix ne s'éteigne pas », a-t-elle affirmé.

En substance, le président du CNID Association Ichaga TRAORÉ, a qualifié l'année 2019 de « regrettable de par la crise », avant de souhaiter celle de 2020 « de dignité retrouvée ».

Après avoir présenté, en retour, ses vœux réciproques aux militants du parti, Me Mountaga Tall dira que la date de 18 janvier 2020 rappelle celle de 1991 marquée la répression sanglante infligée aux manifestants de CNID pour la démocratie.

A en croire le président du CNID-FYT, les maux dont souffre le Mali sont énormes, le coût humain n'est plus quantifiable, les ravages de la corruption, la crise de l'école, de la justice, le coût exorbitant de la vie, « alors que l'Etat même mène un train de vie élevé ».

« Notre choix pour l'opposition est difficile, mais responsable. En décidant d'aller à l'opposition, nous avons décidé de changer les choses. Le pouvoir est comme les saisons, elles changent », a paraphrasé Me Tall.

Pour le président du CNID-FYT, les inquiétudes de l'opposition sont aujourd'hui fondées, « le dialogue national inclusif n'est quasiment que lapalissade ».

Parlant des élections législatives, Me Mountaga Tall martèlera que « les élections ne doivent pas être de simples formalités politiques », elles doivent refléter l'aspiration du peuple.

« Notre parti est la cinquième force nationale sur les plus de 200, l'ambition n'est pas d'être 5ème, mais la 1ère », a-t-il fait savoir. D'où son appel au travail soutenu et aux séances de formations.

■ CYRIL

CAFO : Risque d'affrontement entre deux camps



La Coordination des Associations et ONG Féminines (Cafo) de nouveau sur la sellette. La fin de la crise qui secoue depuis des années la grande faïtière des femmes du Mali n'est certainement pas pour demain. Et pour cause, deux camps, celui de Mme Barry Aminata Touré et Mme Dembélé Ouleymatou Sow, réclament la légitimité et la légalité de la Cafo.

Face à des informations persistantes sur les réseaux sociaux à propos d'une grosse de la Cour Suprême qui déclarait le camp de Mme Dembélé Ouleymatou Sow gagnant du procès, des femmes venues de Bamako, de l'intérieur et des régions se sont retrouvées samedi, 18 janvier 2020, au siège de l'Association Malienne pour la Sauvegarde du Bien Etre Familial (AMASBIF) sis à Djélibougou en Commune I du District, pour exprimer leur colère.

Cette assemblée générale a été une tribune pour les femmes de battre en brèche les informations qui circulent sur la toile d'une part, et d'autre part dénoncer la mauvaise volonté et la campagne d'intoxication menée par Mme Dembélé Ouleymatou Sow contre la Cafo.

Les animatrices de cette rencontre qui s'est tenue dans une salle pleine à craquer ont tour à tour dénoncé l'état actuel de la Coordination des Associations et ONG Féminines (Cafo). Selon Mme Traoré Bintou Diallo de la coordina-

tion Cafo de Koulikoro, la grosse de la Cour Suprême que Mme Dembélé Ouleymatou Sow est en train de montrer avec fierté concerne un différend entre elle et Mme Sissoko Fanta Damba qui date de 2017. « La grosse ne concerne nullement le bureau légitime et légal de la Cafo qui a été mis en place par toutes les femmes du Mali et présidé par Mme Barry Aminata Touré. Mme Dembélé Ouleymatou Sow est en train de faire de l'intoxication auprès des femmes sur du faux. Donc il s'agit pour nous les femmes de clarifier les choses et de vous donner la bonne information », a-t-elle déclaré. Elle a par ailleurs précisé que le bureau de la Cafo dirigé par Mme Barry Aminata Touré est le seul habilité à parler au nom des femmes du Mali.

Dans sa communication, Mme Ly Fatimata Coulibaly a touché du doigt l'inaction et l'inertie du gouvernement et surtout du ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille. Elle a aussi insisté aujourd'hui sur la nécessité pour les femmes de se battre pour avoir leur droit.

Très attendue à cette assemblée générale des femmes, Mme Barry Aminata Touré, s'est réjouie de la présence massive des femmes à cette rencontre, chose qui témoigne, selon elle, toute la pertinence et l'importance de cette assemblée générale.

Selon elle, Mme Dembélé Ouleymatou Sow a été exclue de toutes activités de la Cafo depuis 2010 et aujourd'hui elle est en train de faire une usurpation de titre au nom de la Cafo et il est temps de mettre fin à cette situation pour le bonheur de toutes les femmes du Mali.

Elle a aussi dénoncé les coups et les conspirations de certaines personnes qui sont en train aujourd'hui de saboter leur travail.

« Même les courriers destinés à la Cafo sont interceptés en cours de route et mieux, certaines de nos correspondances sont toujours sans suite », a-t-elle martelé.

A propos de la grosse de la Cour Suprême en date du 30 décembre 2019, Mme Barry Aminata Touré dira que leurs avocats ont fait une demande de rabat et la procédure va suivre son cours.

A noter que plusieurs actions de grandes envergures sont prévues dans les jours à venir à Bamako et dans toutes les régions pour demander les clés du siège et dénoncer les agissements de Mme Dembélé Ouleymatou Sow. Les plus hautes autorités du pays doivent désamorcer cette crise au sein de la Cafo afin d'éviter un affrontement entre les deux camps.

Affaire à suivre

■ **Mohamed Kanouté**

4ème Réunion du Comité de Suivi de l'Accord d'Alger : “Nous entrons dans une phase décisive, nous avons besoin de tous nos amis”



La 4e réunion du comité de suivi de l'accord d'Alger s'est tenue dimanche dernier, 19 janvier 2020, à Bamako. Cette rencontre marque une étape décisive dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger. Elle a enregistré la présence de toutes les parties prenantes, à savoir, les représentants du gouvernement malien, de la sous-région et les mouvements signataires dudit accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Après cinq mois de suspension, le comité de suivi de l'accord (CSA) vient de tenir sa quatrième réunion à Bamako. A noter que cette étape est un point décisif pour le processus de la stabilisation du Mali. A en croire Tiébilé Dramé, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Mali, cette période de suspension a été mise à profit pour garder le contact et maintenir le dialogue inter-malien. Il a ajouté que les résolutions du dialogue national inclusif ont un lien direct avec la feuille de route du processus de paix et de

stabilisation du Mali. Les représentants du gouvernement ainsi que les nombreux diplomates présents ont indiqué que « le dialogue national inclusif a été un succès ».

Au cours de cette session, les participants ont signalé la volonté des autorités maliennes dans la mise en œuvre de l'accord et le retour de la paix et de la cohésion sociale. A travers, entre autres, la tenue de la première session du comité justice vérité et réconciliation, du dialogue national inclusif. En outre, ils se sont réjouis notamment de l'évolution consentie dans le processus du désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). « Nous entrons dans une phase décisive, nous avons besoin de tous nos amis », a annoncé Tiébilé Dramé, ministre des Affaires Etrangères du Mali.

Force est de reconnaître que, depuis le mois de juin 2019, la situation sécuritaire au Mali et dans la bande sahélo-saharienne s'est considérablement dégradée, à travers les attaques terroristes de Boulkessi, Mondoro, Tabankort, Indelimane, etc., qui ont causé des centaines de morts, civils et militaires. Pour certains diplomates, cela s'expliquerait par le vide sécuritaire créé par le retrait des forces de sécurité

de certaines zones. En outre, ils ont signalé également l'insuffisance du partage de renseignement. « **Mais nous voyons, depuis quelques semaines, une réelle prise de conscience du danger de disparition qui, désormais, guette nos pays** », a souligné Kalla Ankourro, ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur. « **Ce qui se passe au Mali a forcément des percussions sur l'ensemble de la région** », a précisé Alpha Barry, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabès de l'extérieur.

Pour le retour définitif de la paix et de la stabilité au Mali et à travers le Sahel, les uns et les autres doivent forcément collaborer dans un climat de confiance. Pour la mise en œuvre efficace de l'accord pour la paix et la stabilité au Mali et dans le Sahel, « **que nos délibérations puissent nous permettre d'aborder les vraies questions, la recherche de vraies solutions** », a estimé Mahamat Saleh Annadif, représentant spécial du secrétaire général, chef de la Minusma. « **La mise en œuvre de l'accord et son évaluation ne peuvent être dissociées de son environnement toujours complexe** », a-t-il dit. Pour qu'une nouvelle étape commence, il va falloir que les partenaires et les parties signataires respectent leurs engagements. Cet pourrait permettre aux enfants de retourner, en toute quiétude, à l'école et aux malades d'avoir accès aux soins adéquats. « **Nous pourrions nous engager à contrer toutes les possibilités d'incompréhensions ou de mauvaises interprétations ou d'inactions, par le dialogue** », a insisté Smail Chergui, commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. Compte tenu de la situation actuelle au Sahel, la stabilité et la paix restent menacées. « **Il est temps que toutes les parties honorent leurs obligations** », a conclu Rachid Bladhane, Secrétaire d'Etat, chargé de la Communauté Nationale et des Compétences à l'Etranger de l'Algérie.

■ Ibrahim Sanogo

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Empire du Macina : Autour du Sabre d'El Hadj Omar Tall



Depuis peu, nous assistons à une large diffusion sur les réseaux sociaux et sur certaines chaînes de télévisions, des images d'une grandiose cérémonie à Dakar dite de restitution du sabre d'EL HADJ OUMAR TALL, Empereur Toucouleur ; sous la présidence de Mr. Maky SALL Président du Sénégal, en présence du Premier Ministre Français, Mr. Edouard Philippe. Outre les personnalités politiques et diplomatiques, on comptait parmi les nombreux invités, les représentants de la descendance de l'illustre disparu.

L'instant solennel fut marqué par la remise d'un sabre, précédée d'échanges de discours. Le Président Maky Sall a rappelé que ce geste du gouvernement français fait suite à la demande récurrente des africains formulée depuis fort longtemps, en vue de la restitution de leurs biens culturels détenus par la France. Quand à M Edouard Philippe, il a tenu à préciser que, pour lui, le sabre est un objet précieux, singulièrement celui d'un conquérant, celui d'un guide spirituel (SIC).

Se faisant écho de l'évènement, la revue Jeune Afrique, dans sa livraison du 18 Novembre 2019 écrit ceci à propos d'EL HAJ OUMAR TALL : " Il combattit les troupes françaises de 1857 à 1859 avant de signer un traité de paix avec eux en 1860.

Son fils AHMADOU (1836-1897) lui succéda mais fut vaincu par les français en 1893 à Bandiagara. C'est là que les français s'emparèrent du sabre"

Quelle infamie!

Dans quelles archives l'auteur a-t-il décelé ce fameux traité de paix ?

Quelle autorité française ou personnalité quelconque est cosignataire de ce document avec EL HAJ OUMAR TALL ?

D'ores et déjà, des voix commencent à s'élever dans la communauté scientifique et culturelle au sujet de 3 éléments particulièrement significatifs :

- 1- L'objet de la cérémonie : Le sabre
- 2- Les messages et info véhiculés à travers un intense tapage médiatique.
- 3- Le pays choisi pour la restitution.

I - Le Sabre

Parmi les sujets qui alimentent la polémique figure en première place, le précieux sésame lui-même.

Des objections surgissent ça et là sous forme de questionnements.

- L'appartenance de l'arme à El-Hadj Omar Tall a-t-elle été authentifiée ?
- Au cours de quel évènement historique le

sabre lui a-t-il été subtilisé ?

- A quelle date eut lieu cette dépossession ; dans quelle localité ou sur quels champs de bataille et par quel guerrier ou chef de guerre ?

- Les généreux donateurs (prêteurs) ne pipent mot de cela.

C'est plutôt le Professeur Abdoulaye Sokhna Diop du Sénégal, qui répondit à lui seul en ces termes : "... si on a prétendu que tel sabre appartenait au guide, c'est faux, ce n'est pas vrai... El- Hadj Omar n'a jamais possédé de sabre. Il a dû s'agir d'un certain amalgame... Peut-être c'est un sabre de quelqu'un d'autre de la lignée de El-Hadj Omar Tall... plus loin, il précise que ce sabre est un des nombreux sabres offerts en cadeaux à Ahmadou Sékou et non pas à Cheick Oumar.

La triste réalité est que le patrimoine spolié regorge une importante quantité de biens en tous genres y compris, des dizaines de Kilos d'or, mais surtout d'un immense fonds littéraire composé des œuvres du Cheick. L'emblématique ouvrage intitulé "Perles rares" en ferait partie, selon l'Imam et chercheur El Hadj Sékou Kaba Diakité, non moins descendant de l'illustre Alfa Oumar Njum Kaba de Nioro du sahel. Le tout regroupé sous la dénomination de Trésor de Ségou.

Ainsi, de tout cela, on ne nous parle que du sabre et pour cause !

Mr. Edouard Philippe dit, à dessein, que c'est le sabre d'un " conquérant" donc, il s'agit là d'une emblématique prise de guerre.

Nous y voilà !

Mais la question récurrente reste ceci : Où ont-ils pu se le procurer ?

Car, l'histoire nous enseigne que la seule bataille frontale que le Cheick a pilotée personnellement contre les français, est celle de Médine, à 12 Km de Kayes, d'avril à juillet 1857. Une guerre et un siège qu'il a effectivement perdus.

Cependant, à cette étape, des précisions s'imposent :

1- Il a piloté les opérations à partir de son Etat-Major installé tantôt à Sabouciré, tantôt à Kunda sans jamais avoir été sur le front situé à quelques kilomètres de là.

2- Sur le théâtre des opérations et devant les troupes, les têtes de proue étaient le Gouver-

neur toucouleur de Koniakary Thierno Djiby Bane et l'intrépide Général, Hamat Kouro Wane (mort sur le champ).

3- Aucun d'eux n'était cependant muni d'un sabre quelconque de Cheick Oumar Foutiyou.

4- Après cette douloureuse étape qui consacre sa première grande défaite le Cheick retourna sur ses pas à partir du kasso Dembaya, jusqu'au Fouta-Toro pour reconstituer, sans heurts, ses forces.

5- Il ressort ainsi que le sabre en question ne pouvait pas avoir été subtilisé lors du siège.

Nous étions donc en 1857 à Médine.

Suivons à présent, le Cheick dans son long et tortueux itinéraire qui le conduira dans le Bambouck, à Kundjan. Une place forte, qu'il dota de fortifications impressionnantes et où il séjourna pendant plusieurs mois jusqu'à la saison sèche de 1858.

Il regagna le Bundu, région voisine du Fouta, qu'il quitta la même année pour entrer dans son Fouta natal à partir de Bakel. Son 2ème séjour au Fouta après son pèlerinage à la Mecque, lui valut près d'un an de pourparlers, de prêches et d'organisation d'une grande vague d'émigration appelée Fergo par les toucouleurs et Fairaigo par les Khassonkés.

En 1959 il était de retour à Nioro.

En route pour Ségou, il est à Merkoïa, dans le Bélédougou en 1860. Ensuite à Nyamina, au bord du Niger puis, à Sinzani après avoir engagé une bataille particulièrement meurtrière à Woïtala contre les troupes Bambaras de Ségou, en Septembre 1860. C'est ensuite qu'il entra à Ségou Mars 1861.

Il mit fin au règne de l'empereur Peulh du Macina Amadou Amadou en 1862, lors de l'épique bataille de Caayawal, avant de disparaître le 14 Février 1864 à Déguembéré, près de Bandiagara.

Auparavant il avait réussi à s'exfiltrer de 8 mois de siège de la Cité d'Hamdallaye, organisé par les partisans du cousin de Amadou Amadou, le Général BaLobo et de Ahmad Al Bekaye Kounta de Tombouctou.

Il ressort de tout cela, qu'après le siège de Médine, les forces françaises et les troupes du Cheick, ne se sont affrontées sur aucun autre champ de bataille, sous sa propre direction. Dès lors, l'hypothèse de récupération ou de dépossession du sabre du vivant de Cheick Omar, ne serait qu'une simple vue de l'esprit. C'est pourquoi, le Professeur Diop répète avec insistance : « ...le sabre ne pouvait avoir aucune

relation avec Cheick Omar Foutiyou, ... parce que déjà, en 1890, C.O.Foutiyou était décédé depuis 26 ans ».

Par contre, En Février 1858, lors d'une grande offensive organisée par les français et leurs alliés contre les partisans du Cheick, dans la célèbre cité de Njum Ferlo (actuel Sénégal), ces derniers ont réussi à se défaire de l'état et même à s'emparer de 2 obusiers amenés par le Commandant de Bakel, M. Cornu. Ce fait est particulièrement historique pour ne pas être évoqué. Car, ces vaillants guerriers ont apporté au Cheick un matériel de guerre extrêmement précieux, depuis le Bundu (actuel Sénégal) jusque dans la région de Kita (Mali). Et le Commandant Cornu ne pouvait que ruminer son abyssale amertume : « ...il est trop tard, la déroute est complète et je reste seul au milieu du camp avec mes gens. » dit-il dans sa dépêche du 20 mars 1857 au Gouverneur de Saint-Louis.

David Robinson, un européen, professeur d'histoire aux USA, rapporte les faits à sa manière : "Pratiquement tous les habitants, 10.000 environ...partirent pour l'Est, fin Avril, et se fixèrent autour de Nioro.

Ils traînaient derrière eux 2 canons qui avaient été abandonnés par le Commandant de Bakel lors d'une campagne avortée contre Njum-Tata"

On imagine aisément le bénéfice d'une telle opération pour le Cheick en raison de la valeur militaire du butin.

Aussi, comment peut-on tirer vanité d'avoir extorqué un sabre local, fût-il celui d'un conquérant, quand on a perdu 2 obusiers, c'est-à-dire de redoutables cracheurs de feu venus tout droit des usines de guerre européennes, donc chèrement acquis. Nos généreux donateurs (prêteurs) se gardent bien d'évoquer un tel épisode de notre "histoire commune".

Il Les messages et les informations.

Le mode opératoire des colons, de leurs héritiers ainsi que de leurs thuriféraires, a toujours été de noircir les fronts de nos augustes souverains, en profanant leur intimité, en distillant des slogans mensongers, des propos impertinents et des formules assassines. Certains propos tenus lors de la cérémonie et les commentaires qui ont suivi n'ont pas dé-

rogé à la règle. " ... C'est le sabre d'un conquérant ", dit M Edouard Philipe. Quel culot ? Parmi Faidherbe, J.A. Brière de Lisle, Archinard, Borgny Des Bordes, Galiéni, ... et Cheick Oumar Foutiyou, qui est conquérant en terre africaine ?

Jeune Afrique enchaîne en déclarant de manière péremptoire que, Cheick Oumar Foutiyou a fini par signer un traité de paix avec les colons, sous-entendu un pacte de capitulation car, l'auteur s'empresse d'ajouter que son fils Ahmadou fut vaincu par les français.

En réalité, toute cette opération participe d'une campagne de réécriture de l'histoire, de recolonisation de nos pays et d'acculturation de notre jeunesse.

C'est pourquoi, Mr. Marcel Houénoué universitaire béninois disait à juste titre : " Pour (notre) jeunesse en perte de repères, l'histoire de l'Afrique n'est faite que de défaites. Elle a du mal à croire qu'il ait existé des Royaumes et des Empires dont la puissance et la culture auraient traversé les âges".

Ce n'est pourtant pas par manque de sources fiables ou de témoignages vérifiables que Jeune Afrique, comme bien d'autres médias, s'est permis de distiller ces Fake-news.

Fort heureusement, après des recherches bien documentées, certains historiens de renom nous ont laissé des témoignages et des éclairages édifiants à ce sujet :

1- David Robinson, cité plus haut, rapporte ceci : "Faidherbe, de son côté, avait envisagé la possibilité de négocier dès 1858 dans son rapport au ministère...

Il se rendit à Bakel en août et rédigea une ébauche de traité qu'il fit officiellement approuver par Koniakary".

Pour rappel, Koniakary, est le siège de Thierno Moussa Bane, frère et successeur de Thierno Djiby Bane, Gouverneur toucouleur du Diombokhou et dépendances. Celui-là aurait donc été approché "officieusement" par Faidherbe, Gouverneur de Saint-Louis, pour se prononcer sur un projet de traité à soumettre à l'approbation et à la signature du Cheick.

2- Mme. LY Madina Tall, après avoir fait le tour complet des événements, des documents d'archives et de témoignages vivants, conclut sans ambages : " Cheick Oumar Foutiyou venait de disparaître sans qu'aucun accord ne fut jamais conclu entre lui et l'administration de la colonie française du Sénégal".

3- Sèkène Mody Cissoko, qui est loin d'être un

adepte du Cheick, dit à son tour : "Le gouverneur écrit à AL HAJJ OMAR par l'intermédiaire de Thierno Moussa, une lettre dans laquelle il exposait ces clauses du traité. Ni le délégué français, ni la lettre du Gouverneur ne furent envoyés à AL HAJJ OMAR. Il n'est donc pas sûr que celui-ci ait connu les clauses du traité élaboré entre Faidherbe et Thierno Moussa".

Voilà qui est, on ne peut, plus clair !

Ainsi, au moment où Faidherbe cherchait désespérément à faire approuver son projet de traité par Thierno Moussa, Cheick Oumar Foutiyou lui, était, au bas mot, à des centaines de kilomètres de Koniakary, résidence de Thierno Moussa, et à plus de 1000 kilomètres de Saint-Louis, résidence du Gouverneur Faidherbe.

Donc, ni les ouvrages de références cités ci-haut, ni les nombreux documents d'archives à Dakar comme à Paris, n'intéressent Jeune Afrique et ses compères. Seuls comptent pour eux, les arguties et les théories de "la défense et de l'illustration" de la cause de leurs bailleurs.

C'est pourquoi, le sage Fily Dabo Sissoko, lors d'une opération médiatique similaire, nous rassurait ainsi : "la caricature qu'on nous a présentée... ne condamne que leurs auteurs".

III Le Pays Choisi

Tout au long de cette mémorable cérémonie, l'atmosphère était si pesante que la charge émotionnelle a dû entraîner avec elle quelques flots de larmes.

C'est peut-être pourquoi Monsieur Macky Sall, réputé pour sa concision et sa précision dans ses allocutions aux accents souvent envoûtants, semblait plutôt, avoir opté pour des propos qui prêtent à équivoque. En effet, il n'a cessé de faire allusion au geste de la France comme étant une opération de restitution du sabre ; pendant que la partie française, elle,

avait bien pris soin de préciser, auparavant, qu'il ne s'agissait, pour le moment, que d'un prêt pour quelques années.

Mais, au-delà de ce regrettable quiproquo qui en rajoute à la confusion autour de ce sujet, le cercle d'initiés n'a eu de cesse de relever des non-dits :

-Quelle est la nature du patrimoine attribué à El Hadj Omar, quels en sont les éléments constitutifs, leur quantité ? -La date et l'origine exacte de leur provenance ?

-Sont-ils conservés en intégralité ou manque-t-il quelques éléments ? Dans ce dernier cas, quel sort ont-ils subi ? Ont-ils été subtilisés, avariés, ou vendus ?

-Par quel mécanisme le retour des biens sera-t-il assuré ? Sous forme de prêt ou de restitution et à quelles conditions ?

-A la cérémonie de Dakar, la Guinée et le Mali ont été cités à côté du Sénégal, par le PM français comme ayant fait partie de l'Empire Toucouleur ; étaient-ils représentés à la présente cérémonie ? Et à quel niveau ? Sont-ils récipiendaires ? Sinon, pourquoi ?

- Ces 2 dernières séries de questions appellent quelques précisions : selon le Prof Abdoulaye Sokhna Diop, de l'Université de Dakar, le patrimoine en question serait conservé actuellement et à Paris, au Quai Branly et aussi à Dakar sous la dénomination de "Trésor de Ségou"

En termes clairs, le patrimoine tout entier a été saisi sinon volé à Ségou et acheminé vers d'autres destinations.

Pour mémoire, le Docteur Raphaël T. Keïta, dans son ouvrage intitulé « Le Soudan, colonie française » précise que certaines pièces du Trésor de Ségou, ont été vendues aux enchères publiques à Kayes. Il s'agirait notamment de la Caisse N°5 contenant des pièces en or de près de 10 kg. Les autres Caisses numérotées de 1 à 12 renfermeraient également des kg d'or

et d'argent, sans compter les 100 000 Francs Français liquides empochés sur les lieux.

Aussi, faut-il le préciser, ce n'est pas seulement la valeur marchande de ces pièces qui importe le plus, c'est aussi les innombrables ouvrages et documents d'ordre littéraire, spirituel et la symbolique qui va avec. Ils étaient la propriété du Roi de Ségou, Ahmadou Sékou, Lambdo Djoulbé, battu par les troupes d'Archinard en 1891, après près de 30 ans de règne.

Dès lors, la question légitime qui se pose, est de savoir pourquoi des biens pillés ou saisis à Ségou et estampillés « Trésor de Ségou, » doivent-ils être restitués au Sénégal, si tant est que Ségou n'est point une province de ce pays, fut-il un pays ami et frère ?

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, en sera-t-il ainsi pour les autres biens ? Autrement dit, serions-nous dorénavant, tenus d'adresser nos requêtes à la France par Etat interposé pour avoir droit à la restitution de nos biens, Quand bien même il s'agirait d'un patrimoine dont la provenance et l'appartenance ne souffrent d'aucune contestation ?

En tout cas, à ce compte-là, le Quai Branly a de beaux jours devant lui, avec ses vitrines de luxe aux rayons bien achalandés grâce à nos biens culturels ; tandis que nos propres musées désespérément, vides, continuent à courir après un maigre public de visiteurs également désabusés.

Mais, n'oublions pas de remercier nos généreux donateurs (prêteurs) pour avoir, encore une fois, concocté, pour nous, le menu de la polémique et de la discorde suivant la bonne vieille recette du «diviser pour régner »

Samba Lamine Sow,
Inspecteur Principal de Sécurité Sociale
à la retraite. Sébénicoro, Bamako.

Ouvrages cités :

- Sèkènè Mody Cissoko Le Khasso face à l'Empire Toucouleur et à la France dans le Haut-Sénégal.
- Ly Madina TALL : Un islam militant en Afrique de l'Ouest au XIXème siècle.
- David Robinson : La guerre sainte d'El Hajj Umar.
- Raphaël T. Keïta : Le Soudan, Colonie française.



Le charbon de bois : Un produit miracle dans la famille



Le charbon de bois est l'un des produits les plus négligés à la maison. Nous voyons seulement le besoin quand il est temps de le mettre le feu.

Cependant, si vous avez vraiment besoin de premiers soins, le charbon de bois est quelque chose que vous devez avoir sur vous tout le temps.

Vous ne le savez peut-être pas, mais c'est l'un des produits les plus médicinaux que vous pouvez avoir à la maison en raison de sa capacité d'extraction de poison.

Au cas où vous n'y auriez jamais prêté beaucoup d'attention, c'est le moment de le faire. Voici les bienfaits du charbon de bois que vous n'avez jamais pensés.

- Est-ce que votre chaussure sent mauvais? Il suffit d'acheter du charbon de bois et de le mettre dedans.
- Avez-vous une mauvaise odeur dans votre chambre? Déposez du charbon de bois dont vous pensez que l'odeur pourrait provenir.
- Votre réfrigérateur ou votre congélateur a-t-il une odeur? Mettez un morceau de charbon

dedans.

- Avez-vous une forte odeur corporelle? Juste faire une poudre de charbon de bois et utiliser. Le charbon de bois est très bon pour se débarrasser de la mauvaise odeur.

- Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi vos parents ramassaient toujours les cendres du pot de charbon pour verser dans la toilette avant de balayer? C'était pour se débarrasser de l'odeur.

- Si vous voulez que vos légumes soient frais tout le temps, faites une solution avec du charbon de bois et laissez-y vos légumes.

De nos jours, les gens se plaignent de l'utilisation d'engrais sur les plantes et les légumes, les rendant malsains et toxiques. Si vous avez du charbon de bois, vous n'avez pas à vous en préoccuper. Tout ce que vous devez faire est de laisser les légumes dans une solution de charbon de bois pendant la nuit et il prendra soin des toxines.

- Si vous soupçonnez qu'un aliment contient trop de produits chimiques, déposez-les simplement dans une solution de charbon de bois

pendant quelques heures et vous êtes prêt à partir.

- Si vous voulez blanchir vos dents, ne faites pas attention à toutes ces publicités sur les produits chimiques et la technologie de blanchiment. Il suffit de vous procurer du charbon de bois et d'attraper une tige de plantain. Faire une poudre sur le charbon de bois, écraser l'extrémité de la tige de plantain, tremper dans la poudre de charbon de bois et se brosser les dents avec une semaine.

- Votre soupe aux arachides ou à la noix de palme a-t-elle mal tourné? Pas besoin de s'inquiéter de tout couler. Il suffit de le remettre au feu et d'y déposer un morceau de charbon de bois. Cela permettra d'extraire tout le mauvais goût et l'odeur et restaurer la soupe à son état frais.

Avez-vous une gueule de bois d'un verre avec des amis la nuit précédente? Juste avoir du charbon de bois avec vous et mâcher dessus. Pour le rendre plus efficace, en faire une belle solution et boire. Tu es bon à faire.

- Si vous avez fait un mélange sauvage et que

vous pensez qu'il peut vous faire tomber, ajoutez du charbon de bois au mélange et votre problème sera résolu. Ou si vous avez pris trop d'alcool, il suffit de boire une solution de charbon de bois et vous êtes prêt à partir.

- Avez-vous une situation où la blessure de quelqu'un est devenue tellement infectée que les médecins disent qu'ils doivent couper la zone touchée? N'insistez pas dessus, prenez une grande quantité de poudre de charbon et versez-la sur la plaie. Cela permettra d'extraire tout le poison de la plaie et l'aidera également à guérir plus rapidement. Si vous avez une coupe et que vous voulez le traiter rapidement, prenez du charbon de bois en poudre et versez dessus.

- Avez-vous l'impression que votre eau est contaminée? Vous n'avez pas besoin de tous ces produits sur le marché. Le charbon de bois peut faire mieux, il suffit de laisser tomber une partie de celui-ci. Ne vous inquiétez pas pour la couleur, c'est sûr, vous pouvez même mâcher du charbon de bois. C'est beaucoup plus sûr que de manger du poulet de KFC.

- Avez-vous des boutons, de l'acné ou une maladie de la peau dont vous voulez vraiment vous débarrasser ou voulez-vous un visage ou

une peau très lisse? Tout ce dont vous avez besoin est le charbon de bois. Faites-en une solution épaisse et enduisez-la sur votre corps et laissez-le pendant quelques heures avant de prendre votre bain. Il laissera votre peau douce et fraîche.

- Avez-vous une tache tenace dans votre cuisine, votre salle de bain ou sur vos carreaux? Vous avez réellement besoin de charbon de bois pour s'en débarrasser. Je sais que vous imaginez comment ce produit antitache noir peut effectivement éliminer les taches? Essayez-le, ça fonctionne comme par magie.

- Si vous avez mangé ou bu quelque chose et vous sentez gonflé, le charbon de bois est la meilleure solution pour se débarrasser des ballonnements.

Faire une solution et boire aide à éliminer tout le mauvais cholestérol que vous avez stocké en vous. Le charbon de bois peut traiter tous les ulcères. Prenez l'habitude de toujours en mâcher.

- Vous vous êtes blessé, verser un peu de poudre de charbon et vous verrez.

- Mal à la tête, une cuillerée à café de charbon, buvez et vous verrez.

Maux d'estomac, une cuillerée à café de

charbon et le mal s'en va à la minute suivante.

Il traite la diarrhée, les amibes, les blessures (la cendre en dehors que c'est un antibiotique, c'est plus que l'alcool médical), et dans le domaine métaphysique, le charbon aspire les éléments ou entités négatives sur le corps, l'eau à boire, de bain (juste quelques 2 ou 3 morceaux) et dans les maisons (les coins de maison un peu de sel).

Constipation. Vous avez fait 3 jours sans aller au WC, croquez 2 à 4 morceaux et vous irez au WC le même jour.

Le charbon soigne aussi les migraines.

Une poignée de sel de plus, un morceau de charbon à la fin pour extraire l'excédent du sel.

Le charbon de bois adoucit aussi l'influence du piment soit dans la bouche, soit dans les yeux.

Il est utilisé dans l'arrêt d'une diarrhée sévère.

Pour l'ulcère, on mélange avec du sucre et pour l'hygiène dentaire efficace aussi mélangé à du citron pour se brosser.

En conclusion : Rester en colère, c'est comme saisir un charbon ardent avec l'intention de le jeter sur quelqu'un ; c'est vous qui vous brûlez.



**SAER
EMPLOI**
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire : La Cour de cassation se saisit de l'affaire Soro



La Cour de cassation se saisit de l'affaire de détournement de fonds publics, recel et blanchiment qui vise Guillaume Soro et certains de ses proches. Saisie par le ministère public, la Cour de cas-

sation a nommé l'un de ses membres afin de mener l'instruction dans le dossier de détournement de deniers publics, recel et blanchiment portant sur l'achat par Guillaume Soro de sa maison de Marcory.

En tant qu'ancien Premier ministre et ancien président d'institution, Guillaume Soro, et de fait ses coaccusés aussi, bénéficient de procédures spéciales. Procédure ignorée par le procureur Richard Adou qui a lancé les poursuites fin décembre et saisi un juge d'instruction contrairement à la loi, estiment les avocats de Guillaume Soro et ses proches. « Par cette décision, la Cour de cassation vient de nous donner mille fois raison, estime Maître Souleymane Diallo. Du début de cette affaire jusqu'à ce jour, nous avons toujours clamé l'illegalité, l'inconstitutionnalité des poursuites qui ont été engagées contre notre client et ses proches, pour non-respect de la loi. » Selon la défense, une autorisation préalable de l'Assemblée nationale est également nécessaire pour poursuivre Guillaume Soro et ses proches. Vendredi, le ministère public n'a pas mentionné le dossier de tentative d'atteinte à l'autorité de l'État dont on ignore s'il fera ou non l'objet d'une autre saisine de la Cour de cassation.

Côte d'Ivoire : Soro brandit de nouvelles menaces contre Ouattara



Le feuilleton du retour manqué de Guillaume Soro sur la terre de ses aïeux sous la menace d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice ivoirienne n'est pas près de finir. Un nouvel épisode vient de se pointer : Soro veut prendre sa revanche. Avec ses avocats français, il ne laisse que deux options au président Ouattara. Soit Ouattara obtempère en levant le mandat d'arrêt contre le président du mouvement GSP (Génération et peuples solidaires), soit il sera

à son tour poursuivi. C'est du moins la conclusion d'un courrier officiel en date du samedi 11 janvier 2020, adressé au président de la République Alassane Ouattara par les avocats français, Me Charles Consigny et Me Robin Binsard, de Guillaume Soro. Guillaume Soro voudrait ainsi passer à l'offensive face à ce qui est qualifié de « grave violation des droits fondamentaux » de sa personne et mettre un terme enfin au « harcèlement judiciaire » engagé contre lui depuis

le 23 décembre 2019. A travers la note, les conseils de l'ancien patron de l'Assemblée nationale ivoirienne ont souhaité attirer l'attention de M. Ouattara « sur une série de violations des droits et libertés dont M. Guillaume Soro et son entourage font l'objet ». Selon les avocats Me Charles Consigny et Robin Binsard, les poursuites engagées contre leur client se situent dans « un contexte de violation grave, manifeste et insoutenable des droits et libertés fondamentaux, en particulier des droits à la liberté d'opinion, d'expression, de réunion ainsi que le droit d'exercer librement une activité politique ». Ils ont par ailleurs invité le premier magistrat ivoirien à faire cesser dans l'immédiat, toutes les actions engagées contre Soro. Au cas où le chef de l'Etat ivoirien ne fléchirait pas à ces ordres, les conseils de l'ancien chef rebelle pourront le poursuivre devant les juridictions internationales. « Nous avons reçu mandat d'engager toutes les voies de droits adéquates, devant les juridictions internationales », ont-ils assuré. Les exactions entre Guillaume Soro et son exmentor ont débuté depuis qu'il a annoncé début 2019, sa candidature à la présidentielle de 2020.

Kabako en Ouganda : L'imam découvre que sa femme est un homme



Un imam ougandais a été suspendu pour avoir lié sans le savoir le nœud nuptial à un autre homme, rapporte Daily Monitor.

Le cheikh Mohammed Mutumba, l'imam de la mosquée Kyampisi Masjid Noor dans le district de Kayunga, a été suspendu alors que les enquêtes sur l'incident choquant commençaient.

Selon le régional Kadhi Sheikh Abdul Noor Kankande, la décision de suspendre l'homme de 27 ans vise à préserver l'intégrité de la foi.

Il y a quinze jours, Mutumba a échangé des vœux avec son «épouse» Mme Swabullah Nabukeera après une rencontre à la mosquée de Kyampisi.

Cependant, deux semaines après le début de

leur union, le couple ne serait pas devenu intime, la «mariée» affirmant qu'elle avait ses règles.

C'est pendant la période d'attente que le voisin de l'Imam a accusé sa nouvelle épouse de sauter par-dessus un mur séparant leurs maisons et de voler des vêtements et un téléviseur.

L'affaire a été signalée à la police. Selon le responsable des enquêtes criminelles du district de Kayunga, Isaac Mugera, Nabukeera portait un hijab et des sandales lors de son arrestation.

«C'est quand une policière l'a fouillé que le suspect avait empilé des vêtements dans le soutien-gorge pour tromper qu'il s'agissait de seins. Lors de nouvelles recherches, nous avons découvert que le suspect avait des organes génitaux masculins», a déclaré Mugera. Au cours des interrogatoires, Nabukeera a révélé que son vrai nom était Richard Tumushabe et qu'il avait dupé Mutumba afin d'obtenir son argent. Il a été accusé d'usurpation d'identité, de vol et d'obtention de biens sous de faux prétextes.

Nuuru Nabukeera, la tante présumée de Tumushabe, a également été arrêtée et a admis que Mutumba avait payé la dot, dont deux chèvres, deux sacs de sucre, un carton de sel et un Coran.

Elle a affirmé qu'elle ne savait pas que sa «nièce» était un homme car elle l'a connu alors qu'il était déjà adulte.



ASB-Djoliba : Pourquoi le match a été décalé de 3h



Initialement prévu pour ce dimanche 19 janvier à 16h au stade du 26-Mars de Bamako, le match ASB-Djoliba pour le compte de la 15e journée du championnat national a été décalé de 3h. Et se jouera finalement à 19h dans le même Stade. A travers un communiqué rendu public ce jour, la Fédération malienne de football explique les raisons de ce décalage horaire.

“Pour des raisons techniques, le match ASB-Djoliba se déroulera le dimanche 19 janvier 2020, au stade du 26 Mars, à 19h”, écrit la Fémafoot.

Mais selon nos informations, le Djoliba souhaiterait jouer ce match de championnat à la même heure que sa prochaine rencontre contre Al Nasr de Libye qui aura lieu le dimanche 26 janvier, au stade du 26 Mars, au

compte de la 5e journée de la Coupe CAF. Un fait rare en Ligue 1 quand on sait que le Djoliba AC et le Stade malien jouent depuis plusieurs saisons à 16h ou 16h30 en championnat. Certainement que le Djoliba veut s'habituer à des matches nocturnes.

■ Salif Diakité

Transfert : Adama Traoré quitte la France pour l'Arabie Saoudite

En manque de temps de jeu depuis son arrivée à Metz en 2018, qui l'avait d'ailleurs prêté à un moment donné à Orléans, Adama Traoré quitte définitivement le club. L'ailier international Aigle s'est engagé avec Aladalah Club. Un club de première division d'Arabie Saoudite.

En s'engageant dans un championnat moins médiatisé et moins rigoureux, Adama semble



vouloir gagner plus de temps de jeu à quelques mois de la reprise des éliminatoires de la CAN 2021 (mars prochain avec la récep-

tion de la Namibie).

■ Alassane Cissouma



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous êtes entreprenant. L'activité en cours nécessite beaucoup d'énergie ! L'entente avec vos collègues n'est pas excellente. Vous êtes tous sous pression. Le temps vous manque absolument ! Concentrez-vous sur des tâches et votre planning du jour.

Il faut faire un effort. Les charges et les dépenses creusent votre budget. Votre trésorerie fond à vue d'œil. La situation vous stresse. Les choses ne vont pas se régler aujourd'hui. En attendant, comparez les tarifs, surveillez les bonnes affaires.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous travaillerez vite et bien et vous serez plutôt satisfait de ce que vous ferez. Si vous rencontrez des petits obstacles, comme devoir affronter la jalousie d'un collaborateur, vous parviendrez à les surmonter, grâce à vos talents de communicant.

Avant de sortir votre carte de crédit, regardez-y à deux fois. Mercure en Verseau ne vous sera pas favorable. Vous courrez le risque d'évaluer votre budget à l'emporte-pièce ou de vous égarer dans des dépenses qui ne colleront pas à vos moyens.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il est question de développement aujourd'hui, vos affaires professionnelles prennent de l'élan. Vous êtes dans les starting-blocks. Les astres vous permettent de vous améliorer sur certains points, et sur d'autres vous vous surpassez. Bravo !

Vous avez des idées bien arrêtées en ce qui concerne votre argent, surtout pour le faire fructifier. Vous parlez de vos projets à vos proches, ils s'empressent de vous donner leur avis sur la question. Vous êtes sur la même longueur d'onde.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Malgré une certaine vulnérabilité au travail, votre esprit est plus vif grâce au sextile Mars/Mercure, vous parvenez à mettre en pratique vos idées. De plus votre franchise, bien à propos, facilite et améliore les rapports avec vos collaborateurs.

Attention aux dépenses imprévues que vous pourriez avoir, tenez-en compte dans votre budget. Malgré tout, un équilibre est trouvé dans vos finances, grâce aux bons transits du jour. Essayez de le maintenir, restez vigilant dans votre générosité !



Lion (22 juillet - 23 août)

On vous propose un poste intéressant, mais nouveau. C'est le choix entre la sécurité et un nouveau départ. Rien n'est simple. Par amour et motivé par vos proches, vous passez le cap. Un examen ou une formation reste envisagé. Gardez confiance en vous !

Changer de mobilier et renouveler le quotidien vous attirent. C'est avec un ami que vous faites des emplettes ! Elles s'annoncent importantes. Pensez à payer en différé. Les articles de luxe vous attirent aussi. Faites des priorités sur votre liste d'achat.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ne doutez pas autant de vous et de vos aptitudes professionnelles. Si l'on fait appel à vous, à votre savoir-faire, c'est que vous aurez les compétences requises. C'est sûr, vous aurez la pression, mais elle viendra de vous-même et non de l'extérieur.

Vous n'aurez pas les bons réflexes côté gestion, car la réalité de certaines situations pourrait vous échapper, vous induire en erreur. Des prétendues rentrées d'argent ou de bonnes affaires vous allécheront, alors qu'il ne s'agira que de fumisterie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez mettre la touche finale sur un projet qui vous a donné du fil à retordre. Vous voyez enfin le bout du tunnel. Votre travail est apprécié, on vous félicite pour vos efforts et pour votre persévérance. Vous ne prenez pas la grosse tête !

Aucun souci à prévoir au cours de cette journée. Financièrement, tout va bien. Vous devriez faire quelques bonnes affaires, surtout si vous envisagez de faire un achat pour la maison (électroménager, etc.). Vous êtes focus sur les ventes en ligne.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Le bel aspect qui relie Mars à Mercure vous apporte de la détermination dans votre travail. Vous êtes direct, allez droit au but, et votre franchise est un atout qu'apprécie votre entourage professionnel. Vous avez un pouvoir de conviction incroyable !

Vous pourriez recevoir une nouvelle concernant vos finances. Ça risque de vous déstabiliser et de vous inquiéter un peu. Essayez de relativiser, et laissez votre pessimisme de côté, votre intuition vous sauve toujours des mauvaises situations.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous pourriez vivre des feelings avec les collaborateurs. La situation actuelle est calme. Vous envisagez de changer d'activité. C'est la meilleure option à prendre. Vénus en Poissons vous donne l'impression de déception. Il faut écouter votre envie profonde.

Vous devez faire attention à vos dépenses. Elles font un trou dans le budget. Vénus en Poissons entraîne des tentations. Il est très difficile d'y résister. Malgré les frais, vous êtes assez serein et toujours optimiste ! La prudence est juste conseillée.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans votre activité, la cadence restera dynamique, sans être speede pour autant. Vous agirez davantage selon votre inspiration que sur le coup de l'impulsion. Ajoutez une bonne organisation à la vivacité, vous obtiendrez des résultats menés tambour battant.

Jupiter occupera votre signe pendant que le Soleil et Mercure interviendront dans votre maison II. Comme tous ces indicateurs se relient aux questions d'argent, leur impact n'en sera que plus fort pour vous aider à trouver une somme indispensable.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vos supérieurs pourraient bien vous mettre la pression. Vous avez des dossiers ou une affaire à boucler en urgence, on ne vous laisse pas le temps de souffler. Vous prenez sur vous, mais il se peut qu'en fin de journée vous explosiez !

Il faut compter sur une situation financière instable aujourd'hui. Si vous avez abusé sur les achats de fin d'année, vous récoltez ce qui a été semé. Mais n'en faites pas toute une histoire, vous devriez très rapidement trouver un arrangement.



Poisson (19 février - 21 mars)

Le domaine professionnel est largement impacté par les mauvais aspects planétaires du jour. Vous ressentez des angoisses, qui vous privent de vos moyens habituellement efficaces au travail. Vous vous noyez littéralement dans les complications.

Vous pourriez avoir à subir des déconvenues au sujet de dépenses imprévues. Soyez vigilant, car des excès également risquent de se produire et de vous surprendre, dus au mauvais transit de Vénus. La période n'est vraiment pas propice aux économies !

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA